



CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

« LE DESCARTES I » ● 29, PROMENADE MICHEL
SIMON ● 93166 NOISY-LE-GRAND CEDEX
● TELEPHONE: (33) 01 45 92 68 00 ● TELECOPIE:
(33) 01 49 31 02 44 ● www.cee-recherche.fr

Sortir du chômage en Alsace

EMMANUEL DUGUET

emmanuel.duguet@univ-evry.fr

Université d'Évry-Val d'Essonne, EPEE, CEE et TEPP (FR CNRS n°3126)

YANNICK L'HORTY

yannick.lhorty@univ-evry.fr

Université d'Évry-Val d'Essonne, EPEE, CEE et TEPP (FR CNRS n°3126)

FLORENT SARI

florent.sari@mail.enpc.fr

Université de Paris-Est, OEP, CEE et TEPP (FR CNRS n°3126)

ANDRE WISSLER

andre.wissler@mail.enpc.fr

CEE et TEPP (FR CNRS n°3126)

DOCUMENT DE TRAVAIL

N° 97-2

avril 2008

ISSN 1776-3096
ISBN 978-2-11-097670-3

SORTIR DU CHÔMAGE EN ALSACE

Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Florent Sari, André Wissler

RESUME

Cette étude évalue les disparités intercommunales des chances de sortir du chômage en Alsace. C'est l'une des vingt-deux déclinaisons régionales d'une recherche dont l'objet est de mesurer les disparités territoriales des sorties du chômage à un niveau géographique très fin, celui de la commune ou du code postal. Partant du fichier historique statistique de l'ANPE, on estime des modèles de durée de chômage qui permettent d'évaluer les chances de sortir du chômage dans chaque commune de la région. On analyse dans un premier temps les disparités spatiales des sorties « brutes » du chômage en Alsace, telles qu'elles ressortent des statistiques non retravaillées et dans un deuxième temps les disparités nettes, en raisonnant toutes choses égales par ailleurs, comme si chaque localité avait la même structure par âge, sexe et qualification que celle de la région. On constate globalement que les disparités locales sont très fortes d'une commune à l'autre, quel que soit l'indicateur que l'on retient pour estimer ces disparités. En outre, les écarts d'une localité à l'autre restent globalement très élevés lorsque l'on neutralise les différences de structure par âge, sexe et qualification ce qui confirme l'existence d'un effet spécifique du territoire. De vastes zones de la région présentent des durées de sortie du chômage proches. Les contours de ces territoires uniformément favorables, ou défavorables au retour à l'emploi ne correspondent pas, le plus souvent, aux zonages existants.

Du point de vue des chances de sortir du chômage, l'Alsace est une région privilégiée. Avec une durée moyenne d'inscription à l'ANPE de 9,7 mois, elle se classe dans les trois meilleures régions de France. Cela ne tient pas aux caractéristiques de sa population qui ne l'avantage que faiblement. Cela ne tient pas non plus aux performances d'un département particulier, puisque aucun des deux départements alsaciens ne présente une durée du chômage exceptionnellement faible. Au contraire, c'est un résultat général sur toute la région. Non seulement les écarts entre départements sont limités, mais les écarts entre les communes demeurent finalement assez faibles. Cette forte homogénéité régionale explique en partie la faible durée du chômage alsacien. Notons que l'on aurait obtenu un constat différent en observant un indicateur de stock tel que le taux de chômage, qui est plus faible en Alsace que dans la France entière mais dont les disparités spatiales sont marquées.

Cette étude s'inscrit dans un projet national financé par la Mission Action régionale de la Dares, Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité (marché n°0600131, déclaration CNIL n°1206382).

Elle a bénéficié des remarques d'Olivier Mazel (DARES), Raymond David (DRTEFP Lorraine), Clément Hecht (DRTEFP Alsace), Didier Klein (ANPE), Elisabeth Pascaud (DGEFP), Bruno Terseur et Bruno Belle (DRTEFP PACA), et Bernard Simonin (DRTEFP Ile-de-France) et de celles des participants au séminaire Dares-Sepes du 7 juin 2007 à Limoges..

Introduction

Alors que les dispositifs publics d'aide au retour à l'emploi sont de plus en plus décentralisés et territorialisés, l'effet du local est généralement absent des analyses de l'emploi et du chômage. Il y a ainsi un contraste très net entre, d'un côté, l'action et les débats publics qui semblent se préoccuper de plus en plus des disparités territoriales à différentes échelles (régions, zones d'emploi, communes ou quartiers), et de l'autre côté les analyses et les observations des chercheurs qui restent le plus souvent départementales et nationales sans intégrer les diversités des situations locales. En particulier, on dispose de trop peu d'indicateurs permettant de prendre la mesure de l'ampleur des disparités spatiales en matière de retour à l'emploi.

Certes, des données géo-localisées sur l'emploi et le chômage existent et sont régulièrement utilisées à des fins de diagnostic territorial par les acteurs locaux. Mais ces données ont le plus souvent une dimension de stock (nombre de chômeurs, taux de chômage local, densité de chômeurs, etc.). Elles ne décrivent pas la réalité du dynamisme du marché de l'emploi et la durée de la recherche d'emploi telle qu'elle est vécue par les chômeurs. Pour cela, il importe de mobiliser des données de flux, en estimant les chances de retrouver un emploi à l'aide de taux de sortie du chômage ou encore la durée moyenne de recherche d'emploi. Il n'y a aucune correspondance mécanique entre flux et stock. Une localité donnée peut afficher un taux de chômage élevé (stock) avec des taux de sortie du chômage élevés et une durée courte (flux). Inversement, on peut avoir un taux local de chômage faible (stock) avec des taux de sortie faibles et une durée longue (flux). Il est donc nécessaire de mobiliser des données de flux si l'on souhaite construire des diagnostics complets sur les questions d'emploi et de chômage.

Dans le but de construire des indicateurs de flux au niveau géographique le plus fin, celui de la commune ou du code postal, nous avons construit un système d'observation géo-localisée, baptisé SOLSTICE¹. Les chances de sortir du chômage sont évaluées dans chaque localité à l'aide de techniques économétriques appliquées à des micro-données issues de sources administratives. Dans cette étude, nous mobilisons le fichier historique statistique de l'ANPE dans sa version exhaustive. Cette source statistique permet d'analyser les disparités brutes de sortie du chômage, telles qu'elles ressortent de statistiques non retravaillées et les disparités nettes, toutes choses égales par ailleurs, et en particulier à composition de la main-d'œuvre identique entre communes. Nous évaluons les chances de sortie du chômage dans les communes en raisonnant toutes choses égales par ailleurs, comme si chaque localité avait la structure par âge, sexe et qualification de sa région.

Nous avons évalué les chances de sortir du chômage pour les vingt-deux régions françaises et nous déclinons nos résultats dans chacune des régions. La présente étude est l'une des vingt-deux déclinaisons régionales de cette recherche nationale. On y décrit les disparités spatiales du retour à l'emploi au sein de la région Alsace. La première section décrit la méthodologie qui a été retenue pour mesurer les chances de sortir du chômage. La deuxième section présente et analyse les résultats.

¹ SOLSTICE est l'acronyme de Système d'Observation Localisée et de Simulation des Trajectoires d'Insertion, de Chômage et d'Emploi. C'est un groupe de recherche du Centre d'études de l'emploi et de l'Université d'Évry dont le programme est de construire un Système d'Information Géographique sur l'emploi afin d'analyser les disparités spatiales du retour à l'emploi des chômeurs et des allocataires du RMI à un niveau géographique très fin, celui de la commune ou du code postal et sur la France entière (cf. Duguet, Goujard, L'Horty, 2007).

On constate globalement que les disparités locales sont très fortes d'une commune à l'autre, quel que soit l'indicateur que l'on retient pour estimer ces disparités. En outre, les écarts d'une localité à l'autre restent globalement élevés lorsque l'on neutralise les différences de structure selon l'âge, le sexe ou la qualification. Pour autant, de vastes zones de la région présentent des durées de sortie du chômage très proches. Notre étude permet de définir les contours de ces territoires uniformément favorables ou défavorables au retour à l'emploi.

Questions de mesures

Les sorties du chômage, plus encore que les entrées, posent un problème de définition et d'observation. Pour les dénombrer, nous utilisons le fichier historique statistique (FHS) de l'ANPE qui est une source administrative. Cette source permet de suivre les parcours individuels des demandeurs d'emploi en enregistrant tous les événements successifs depuis leur première inscription à l'Agence, mais elle ne couvre pas les parcours des demandeurs une fois qu'ils ont repris un emploi ou lorsqu'ils ne sont plus inscrits à l'ANPE. Or, si le retour à un emploi implique très généralement une sortie des fichiers de l'ANPE, toutes les sorties du fichier ne sont pas des retours à l'emploi.

Encadré Champ de l'étude

Dans cette étude, nous nous intéressons à l'ensemble des chômeurs inscrits à l'ANPE, qu'ils soient ou non indemnisés. Il s'agit là d'une définition large du chômage qui comprend l'ensemble des demandes d'emploi en fin de mois des catégories 1,2,3 et 6,7,8. Cette définition prend en compte les chômeurs qui n'exercent pas d'activité réduite (catégories 1 à 3) et les demandeurs d'emploi qui exercent une activité réduite de plus de 78 heures par mois, qu'ils recherchent un CDI à temps complet (catégorie 6), à temps partiel (catégorie 7), ou un autre contrat (catégorie 8).

Nous ne sommes donc pas sur le champ du chômage au sens du BIT, qui est la définition statistique de chômage utilisée en comparaison internationale. Les chômeurs BIT sont sans emploi, disponibles pour occuper un emploi et recherchent activement un emploi, mais ils peuvent ne pas être inscrits à l'ANPE et ne recherchent pas nécessairement un CDI à temps complet. Nous ne sommes pas non plus sur le champ des chômeurs de catégorie 1 qui sont des personnes inscrites comme demandeur d'emploi à l'ANPE, sans emploi, disponibles et qui recherchent un emploi à durée indéterminée et à temps complet. Les DEFM de catégorie 1 occupent parfois un emploi sur une durée limitée ou à temps partiel (qualifié d'« activité réduite »). Fin 2005, le nombre de chômeurs au sens du BIT est en France de 2 611 000 et l'on dénombre 2 381 800 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 (en données brutes).

Deux définitions des sorties du chômage

En pratique, les demandeurs d'emploi ont jusqu'au douzième jour ouvré pour actualiser leur situation relative au mois précédent*. Le défaut d'actualisation entraîne une sortie des listes pour « absence au contrôle ». Près du tiers des sorties du fichier ANPE se font de cette manière et cette proportion est plutôt en augmentation depuis 2001. Or il est clair que l'absence à un contrôle ne correspond pas toujours à une reprise d'emploi. Selon les données des enquêtes « sortants »², environ la moitié des demandeurs d'emploi qui quittent l'ANPE

² L'enquête « sortants » est un sondage par quota réalisé chaque trimestre auprès d'environ 2 000 demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE, le dernier mois du trimestre précédent, afin de déterminer les motifs de sortie des listes.

* Depuis avril 2007, le délai d'actualisation a été ramené à cinq jours.

pour « absence au contrôle » a repris un emploi. L'autre moitié a interrompu sa recherche d'emploi, est parti en formation ou a oublié d'actualiser sa situation et va se réinscrire dans les semaines suivantes.

Aucune catégorie statistique ne permet donc de suivre parfaitement le retour à l'emploi des chômeurs. D'une part, la catégorie administrative des « sorties des listes » est large et exagère sensiblement l'ampleur du retour à l'emploi. D'autre part, les reprises d'emploi déclarées par les chômeurs sous-estiment l'intensité réelle du retour à l'emploi puisque les retours à l'emploi ne sont pas toujours déclarés. Dans ce contexte, une règle de bon sens est de mobiliser en même temps ces deux conventions afin d'encadrer la réalité du retour à l'emploi. D'un côté, la convention administrative des « sorties de listes » constitue une référence usuelle, souvent utilisée dans les publications officielles qui suivent la conjoncture du marché du travail³. D'un autre côté, il est utile de compléter cette référence par une convention plus restrictive limitant les sorties aux reprises d'emploi telles qu'elles sont effectivement enregistrées par l'ANPE et déclarées par les chômeurs.

C'est pour cette raison que nous avons retenu ces deux définitions. Les *sorties des listes* sont extensives, elles englobent tous les motifs de sortie quel que soit le motif déclaré, y compris les absences au contrôle et les radiations administratives. On considère alors les durées de chômage telles qu'elles sont observées. Les sorties du chômage selon cette convention exagèrent sans doute le retour à l'emploi. La deuxième définition est plus restrictive et correspond aux *reprises d'emploi déclarées*. Les chômeurs absents au contrôle et les radiations administratives sont supprimés des fichiers (motifs d'annulation code 9 à 13). Les autres motifs de sorties sont censurés sauf lorsqu'il s'agit de sorties vers l'emploi (code 1). Cette convention donne une image restreinte du retour à l'emploi car elle ignore une partie des reprises d'emploi non déclarées par les chômeurs à l'ANPE.

En pratique, les deux définitions donnent une image très différente de la sortie du chômage. La durée moyenne du chômage est beaucoup plus faible lorsqu'elle est estimée avec les *sorties des listes*, qui augmentent les taux de sortie. En moyenne, la durée du chômage est alors d'un peu plus de dix mois. Elle est de près de 30 mois lorsque l'on définit une sortie par une *reprise d'emploi déclarée*.

Deux mesures de la durée des sorties

En outre, il peut être important de tenir compte de la nature pérenne ou non des sorties. Certaines sorties peuvent être de courte durée et donner lieu à de nouvelles entrées dans des délais brefs. Pour cette raison, deux mesures de la durée du chômage ont été mobilisées. La mesure courante considère la période d'inscription sur les listes de l'ANPE sans discontinuité. Un demandeur est considéré comme étant sorti du fichier s'il est sorti depuis au moins un mois. Il s'agit là de la définition administrative de la sortie du chômage, qui peut correspondre à des sorties temporaires. Pour tenir compte de la pérennité des sorties, on a également retenu une définition avec récurrence en retraitant les sorties de moins de six mois : lorsqu'un chômeur reprend un emploi mais effectue une nouvelle inscription avant un délai de six mois, on considère qu'il n'est pas sorti⁴. Cette distinction est notamment utilisée par Debauche et Jugnot [2006] pour analyser les effets du PAP. Dans la suite on parlera de *sorties durables* à chaque fois que ce traitement est effectué.

³ Les sorties de listes font l'objet d'un suivi régulier de la part du ministère de l'Emploi, la Dares y consacrant chaque trimestre un numéro de sa collection *Premières Informations et Premières Synthèses*.

⁴ Les demandes commençant suite à une sortie de moins de six mois ne sont pas conservées comme entrées lors de la composition des cohortes d'entrants.

En croisant les deux définitions des sorties du chômage, *sortie des listes* et *reprise d'emploi déclarée*, et ces deux mesures de la durabilité des sorties, on obtient quatre définitions de la sortie du chômage. Le choix de l'une ou l'autre de ces définitions a une influence assez nette sur le nombre de sorties. En limitant l'observation aux reprises d'emploi déclarées, le nombre de sorties est beaucoup plus faible. En Alsace, il est presque divisé par deux (54 % des sorties de liste sont des reprises d'emploi déclarées). En se limitant aux sorties durables, on réduit à nouveau le nombre de sorties, d'environ un quart (-21 %). Le nombre de reprises d'emplois déclarées de plus de six mois représente près de 80 % de l'ensemble des reprises déclarées. (tableau 1).

Tableau 1. Nombre d'observations en Alsace

	Sortie des listes	Reprise d'emploi déclarée
Sortie d'au moins un mois	85 725	46 299
Sortie durable (de six mois et plus)	67 857	37 294

Champ : Cohorte de demandeurs d'emploi inscrits en Alsace entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002, suivis jusqu'au 31 mars 2006.

Source : ANPE, Fichier Historique Statistique.

Sources des données

Les données que nous employons sont issues de la version exhaustive du Fichier Historique Statistique de l'ANPE. Ce fichier permet de suivre les demandeurs d'emploi dans le temps et fournit des statistiques individuelles qui peuvent servir de variables explicatives. Pour pouvoir estimer des taux de sortie du chômage à un niveau aussi désagrégé que celui des communes, il faut disposer de suffisamment d'observations dans chaque localité. De plus, le code commune est absent de l'échantillon au 1/12^e, de sorte que l'estimation des effets locaux est impossible avec cet échantillon. C'est pourquoi nous utilisons la version exhaustive.

Afin de pouvoir suivre les demandeurs d'emploi dans le temps sur une durée suffisamment longue, nous nous limitons aux personnes qui se sont inscrites entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002. La date du 1^{er} juillet 2001 a été retenue car elle correspond à l'entrée en vigueur d'un nouveau système d'indemnisation du chômage. Ainsi, on étudie une période homogène du point de vue de l'indemnisation. Le fichier que nous utilisons dans la présente étude est la version du FHS mis à jour jusqu'au 31 mars 2006. Nous suivons donc la cohorte de chômeurs sur près de cinq ans.

Nous avons effectué également une exploitation complète pour la cohorte des demandeurs d'emploi inscrits entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004 de façon à vérifier si les disparités communales du retour à l'emploi étaient sensibles à la conjoncture macroéconomique. Les différences entre les deux exploitations se sont avérées très limitées. Tous les résultats qualitatifs de cette étude ont été retrouvés sur la deuxième cohorte. Cela indiquerait que les disparités du retour à l'emploi entre communes sont peu sensibles à la conjoncture.

Estimations des taux de sortie du chômage à l'aide de modèles de durée

Dans cette étude, nous avons retenu, pour modéliser la durée du chômage, une spécification à la Weibull qui est l'approche paramétrique la plus utilisée dans les travaux appliqués sur ce thème. Selon ce modèle, le taux de sortie du chômage est une fonction du temps passé au chômage et dépend aussi des caractéristiques de l'individu, telles que l'âge, le sexe, ou le niveau de diplôme. L'annexe 1 décrit en détail cette spécification. Son avantage est de

prendre en compte explicitement les effets des caractéristiques individuelles par l'introduction de variables explicatives dans la régression. Son inconvénient est de supposer que les chances de sortie sont strictement proportionnelles à l'ancienneté de chômage.

Nous avons cependant vérifié que le recours à d'autres techniques d'estimation modifie peu les taux de sortie. Les coefficients estimés avec un modèle de Weibull qui est parfois présenté comme une technique rigide, sont très proches de ceux estimés avec un modèle à hasard constant par intervalles et avec un modèle de Cox. Dans nos estimations, le paramètre α du modèle de Weibull, qui conditionne la relation entre la durée passée au chômage et les chances d'en sortir à chaque période, est proche de l'unité. Ce cas particulier $\alpha=1$ correspond au modèle exponentiel, où la durée de chômage passée n'a pas d'effet sur le taux de sortie instantané du chômage. Dans ce cas, toutes les généralisations habituelles donnent des résultats équivalents.

Deux indicateurs pour mesurer l'effet du territoire

L'estimation des modèles nous permet de calculer deux types d'indicateurs au niveau communal. Le premier indicateur, appelé « durée brute », équivaut à une statistique descriptive de retour à l'emploi au niveau de la localité. Elle correspond à la durée moyenne de chômage dans la commune pour les demandeurs d'emploi qui sont entrés au chômage entre juillet 2001 et juin 2002. **Cette durée brute combine deux effets. Il s'agit d'une part de la capacité du territoire à susciter un retour à l'emploi et, d'autre part, de la capacité individuelle des demandeurs d'emploi à retrouver un travail, qui dépend de l'ensemble de leurs caractéristiques socio-économiques (âge, diplôme, qualification, etc.).**

Niveau territorial d'observation

Pour calculer des taux de sortie et des espérances de durée au niveau communal nous avons fixé un nombre minimal de 100 chômeurs inscrits dans la commune. S'il y a 100 demandeurs d'emploi ou plus dans la commune, nous évaluons nos indicateurs au niveau de cette localité. S'il y a moins de 100 demandeurs d'emploi, nous regroupons la commune avec les autres communes de son code postal dans lesquelles il y a moins de 100 demandeurs d'emploi. Nous évaluons alors nos indicateurs au niveau de ce code postal. S'il y a moins de 100 chômeurs dans le code postal, nous ne calculons pas d'indicateur de sortie du chômage. Les localités apparaissent alors en blanc dans nos cartes.

Nous avons choisi de regrouper les très petites communes selon leur code postal car il s'agit du plus petit regroupement de communes qui couvre de façon exhaustive et exclusive la totalité de la surface de la France. Le seuil de 100 demandeurs d'emploi a été retenu après essais. Il correspond à un compromis entre la qualité et la quantité des indicateurs que nous estimons. Nous avons constaté qu'un seuil plus faible réduisait la qualité des indicateurs de sortie du chômage sans produire beaucoup plus d'indices (sur les cartes, on perd peu de zones blanches avec un seuil plus faible).

Les indicateurs locaux sont donc estimés *in fine* au niveau communal ou à celui du code postal. Nous pouvons également évaluer nos batteries d'indicateurs avec la même méthode selon n'importe quel autre découpage territorial plus ou moins agrégé. Dans le cadre de cette étude, des tests régionaux ont été effectués au niveau des zones de territorialisation des politiques de l'emploi, qui mobilisent une nomenclature territoriale interne au Ministère du travail. Nous avons également estimé nos indices sur la France entière selon les bassins de vie, tels qu'ils sont définis par l'Insee. L'annexe 2 donne les résultats de ces estimations pour la région Alsace. Dans le cadre d'autres études en cours, nous effectuons des estimations analogues au niveau des codes IRIS qui nous permettent de descendre à un niveau plus fin que celui des quartiers dans les grandes villes.

Pour bien séparer les effets de territoire des effets individuels, nous introduisons un deuxième indicateur, appelé « **durée nette** ». **Il s'agit de la durée du chômage que l'on devrait constater si les demandeurs d'emploi avaient les mêmes caractéristiques sur tous les territoires**, c'est-à-dire en raisonnant toutes choses égales par ailleurs. Techniquement, elle est obtenue en estimant un modèle à effet fixe au niveau communal. Ce modèle inclut, en plus des effets fixes locaux, toutes les caractéristiques socio-économiques des demandeurs d'emploi, de sorte qu'il permet d'estimer un effet de territoire *toutes choses égales par ailleurs*. Comme les effets fixes locaux ne sont pas directement interprétables, on présente les résultats sur les durées nettes de la manière suivante : on fixe les variables socio-économiques à une valeur de référence, qui est la **moyenne régionale**, puis on calcule la durée du chômage qui correspond à cette moyenne en laissant les effets fixes locaux inchangés. Par construction, cette durée nette neutralise donc toutes les différences de composition socio-économique de la main d'œuvre puisque l'on impose la même valeur des variables socio-économiques à toutes les unités locales. Cette convention permet de faire ressortir l'effet de territoire et de rendre les durées nettes des différentes unités locales directement comparables. Notons ici que le choix d'une moyenne régionale n'influence que l'ordre de grandeur *global* des indicateurs locaux mais ne peut en aucun cas affecter le classement des unités sur lesquelles porte le calcul, puisque ce classement ne dépend, par construction, que des effets fixes locaux.

Les déterminants individuels de la durée du chômage

Les variables socio-économiques qui sont utilisées dans le calcul des durées nettes sont les suivantes : sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, nombre d'enfants, plus haut diplôme obtenu, handicap, type de contrat recherché, métier (code ROME), motif d'entrée en chômage, situation relativement au RMI. Le tableau 2 détaille en moyenne pour toutes les régions de France les effets de chacune de ces variables sur les chances de sortir du chômage, selon chacune des quatre définitions retenues.

On retrouve les résultats traditionnels des études appliquées sur les déterminants individuels de la durée du chômage. La probabilité de sortir du chômage décroît fortement avec l'âge. Le type de contrat recherché génère lui aussi des écarts importants : la durée de chômage la plus courte concerne les CDI à plein temps, suivis par les CDD. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le retour à l'emploi est rapide, même si cette relation est moins nette pour les sorties des listes. L'absence d'enfant et le fait d'être un homme réduit la durée du chômage. Le fait d'être handicapé augmente la durée du chômage. La situation matrimoniale joue faiblement, en favorisant légèrement les personnes mariées relativement aux célibataires ou aux veufs.

Les métiers qui mènent à la durée de chômage la plus courte sont ceux de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture-pêche, du BTP, du paramédical et de l'artisanat. Inversement, la durée est la plus longue dans les métiers des arts et spectacles, de la formation et pour les cadres administratifs de la communication et de l'information ainsi que pour les cadres commerciaux. La durée de chômage est par ailleurs sensible au motif d'entrée en chômage. Les situations les plus défavorables sont les licenciements et la fin d'intérim, alors que les primo-entrants, fins de contrats, démission et reprise après une absence de plus de six mois ont davantage de chances de retrouver un emploi. La qualification des travailleurs génère des écarts faibles mais néanmoins significatifs. La durée de chômage est plus longue pour les employés non qualifiés et les manœuvres, et plus courte pour les ouvriers hautement qualifiés, les techniciens et les agents de maîtrise. Les cadres se situent à un niveau comparable à celui

des employés qualifiés et les ouvriers qualifiés. Ces effets dépendent de la définition retenue. Enfin, la perception du RMI, la recherche d'un emploi à temps partiel et le fait d'être de nationalité étrangère à l'Union européenne, augmentent la durée du chômage.

Tableau 2. Les déterminants individuels de la durée du chômage

	Sorties d'au moins un mois				Sorties d'au moins six mois			
	Sorties des Listes		Reprises d'emploi déclarées		Sorties des Listes durables		Reprises déclarées d'emploi durables	
	Coefficient	Student	Coefficient	Student	Coefficient	Student	Coefficient	Student
α (voir annexe 1)	0,917	2252,53	0,843	1148,88	0,893	1870,21	0,806	968,80
Age (années)	-0,018	236,17	-0,036	234,27	-0,011	123,42	-0,034	189,42
Contrat CDI	réf		réf		réf		réf	
CDD	-0,382	125,96	-0,491	87,52	-0,262	74,09	-0,371	56,06
Saisonnier	-0,104	37,21	-0,168	31,29	-0,015	4,84	-0,129	20,53
Diplôme Niveau VI	réf		réf		réf		réf	
Niveaux I et II	-0,001	0,40	0,364	59,17	0,105	28,79	0,539	77,37
Niveau III	0,032	11,30	0,361	66,17	0,117	35,77	0,505	80,35
Niveau IV	-0,030	13,02	0,186	40,06	0,027	10,27	0,295	54,12
Niveau V	-0,051	30,29	0,074	19,93	-0,042	20,96	0,128	28,58
Sans enfant	réf		réf		réf		réf	
Un enfant	-0,077	41,31	0,017	4,50	-0,058	26,44	0,073	16,99
Deux enfants	-0,079	37,41	0,224	56,22	-0,069	28,25	0,258	56,07
Trois enfants et plus	-0,055	22,75	0,235	47,71	-0,072	25,20	0,240	41,92
Homme	réf		réf		réf		réf	
Femme	-0,062	40,20	-0,223	77,02	-0,079	44,67	-0,191	57,78
Non handicapé	réf		réf		réf		réf	
Handicapé	-0,274	98,01	-0,621	94,96	-0,270	78,31	-0,537	68,28
Célibataire, veuf	réf		réf		réf		réf	
Divorcé, séparé	0,031	12,44	-0,009	1,83	0,007	2,40	0,003	0,52
Marié, vie maritale	-0,003	1,51	-0,011	3,21	0,020	10,26	0,057	15,10
ROME : Serv personnes et collectivité	réf		réf		réf		réf	
Serv administratifs et commerciaux	0,024	10,00	0,039	8,01	-0,025	9,03	-0,020	3,60
Hôtellerie restauration	0,313	105,82	0,499	84,00	0,202	57,72	0,320	45,42
Distribution et vente	0,124	52,34	0,151	30,27	0,069	24,91	0,059	10,11
Arts et spectacle	-0,523	102,18	-1,013	86,48	-0,562	92,82	-23,045	89,66
Formation initiale et continue	-0,073	13,71	-0,072	7,56	-0,089	14,81	-0,114	10,72
Interv sociale devt local emploi	0,042	11,06	0,022	2,93	0,007	1,58	-0,053	6,11
Pro santé paramédical	0,205	37,32	0,315	31,95	0,232	37,62	0,325	29,65
Pro santé médical	0,025	2,16	0,144	7,26	0,015	1,22	0,095	4,41
Cadres admi communic. information	-0,060	15,70	-0,090	12,47	-0,072	16,69	-0,113	14,16
Cadres commerciaux	-0,028	6,21	-0,004	0,50	-0,027	5,41	-0,019	2,10
Agriculture et pêche	0,102	24,17	0,229	27,35	0,057	11,28	0,141	13,91
BTP et extraction	0,190	55,82	0,323	45,34	0,125	31,26	0,209	24,85
Transport et logistique	0,010	3,66	0,096	16,82	-0,021	6,42	0,058	8,63
Mécanique électricité électronique	0,049	14,74	0,094	14,20	0,005	1,27	0,026	3,37
Industries de process	-0,088	20,16	-0,010	1,20	-0,115	22,21	-0,091	8,83
Autres industries	0,005	0,97	0,113	9,89	-0,023	3,50	0,029	2,11
Personnel artisanal	0,206	45,12	0,309	34,14	0,160	30,11	0,215	20,33
Maîtrise industrielle	0,117	8,61	-1,873	153,72	0,114	7,77	-19,427	106,65
Techniciens industriels	0,037	8,31	0,002	0,20	0,015	3,03	-0,025	2,70

Cadres techniques industrie	0,069	12,28	0,080	8,25	0,093	15,23	0,087	8,33
Maîtrise techni cadres techni hors indus	0,146	27,45	0,195	20,66	0,112	18,68	0,157	14,95
Licenciement économique	réf		réf		réf		réf	
Autre licenciement	0,053	18,65	-0,042	8,27	0,034	11,25	-0,091	16,71
Démission	0,507	153,49	0,389	63,94	0,390	108,74	0,210	32,47
Fin de contrat	0,292	110,40	0,421	89,42	0,233	79,65	0,264	51,71
Fin d'intérim	0,275	86,04	0,236	39,60	0,172	47,41	0,004	0,52
Première entrée	0,568	166,56	0,363	53,66	0,487	133,11	0,149	21,00
Reprise d'emploi de plus de 6 mois	0,489	115,46	0,309	35,25	0,433	93,97	0,164	17,42
Autres cas	0,367	137,21	0,153	30,34	0,332	110,59	0,047	8,46
Manœuvre et OS	réf		réf		réf		réf	
Ouvrier qualifié	0,027	11,12	0,185	36,97	0,051	17,52	0,245	40,34
Employé non qualifié	-0,008	3,34	-0,051	9,25	0,003	1,05	-0,022	3,27
Employé qualifié	-0,025	10,17	0,144	27,55	0,024	8,08	0,232	36,94
Technicien, agent de maîtrise	-0,003	0,96	0,204	30,85	0,068	17,38	0,329	42,76
Cadre	-0,030	6,99	0,155	18,80	0,040	8,16	0,289	30,83
Non RMliste	réf		réf		réf		réf	
Rmiste	-0,212	105,27	-0,587	114,12	-0,222	86,90	-0,619	97,09
Temps complet	réf		réf		réf		réf	
Temps partiel	-0,226	120,70	-0,555	132,22	-0,120	55,22	-0,455	93,93
Nationalité française	réf		réf		réf		réf	
UE 15	0,066	14,39	0,094	10,35	0,092	17,54	0,126	12,32
Reste du monde	-0,002	0,79	-0,197	35,26	-0,153	55,23	-0,363	55,38

Lecture : Résultats des estimations d'un modèle de Weibull par le maximum de vraisemblance. Les coefficients s'appliquent au taux de sortie du chômage (*i.e.* à la fonction de hasard) par rapport à la modalité de référence indiquée dans le tableau. Les données synthétisent les 22 estimations régionales selon la méthode des moindres carrés asymptotiques (MCA) : chaque paramètre régional a été pondéré par l'inverse de sa variance afin d'obtenir la combinaison linéaire de variance minimale.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Une fois évaluées les durées nettes du chômage, en neutralisant les effets des déterminants individuels, il devient possible de calculer un troisième indicateur pour faire ressortir l'importance des effets purement locaux. Il suffit en effet de faire la différence entre, d'une part, la durée brute, qui contient à la fois l'effet du territoire et les effets socio-économiques et, d'autre part, la durée nette, qui ne contient que l'effet de territoire. Cette différence des durées mesure donc directement l'effet des variables socio-économiques sur le retour à l'emploi au sein de l'unité locale étudiée. **Une différence positive, une durée brute supérieure à la durée nette, indique que la composition de la main-d'œuvre est localement défavorable au retour à l'emploi.** À l'inverse, une différence négative indique une main-d'œuvre dont la composition socio-économique favorise, localement, le retour à l'emploi.

Durée brute = durée observée

Durée nette = effet du territoire

Durée brute – Durée nette = effet de la composition socio-économique

Au total, pour chacune des quatre définitions des sorties du chômage nous évaluons ces trois indicateurs (durée brute, durée nette qui exprime l'effet du territoire, et écart entre les deux

durées, qui exprime l'effet de composition). Les douze indicateurs ainsi obtenus sont évalués pour chaque localité de la région puis on réalise ensuite des exploitations cartographiques et statistiques de ces données. Pour faciliter l'analyse des distributions spatiales, nous classons les communes par déciles et nous réalisons des cartes en couleur. En blanc, figurent les localités non renseignées, pour lesquelles il n'y avait moins de 100 chômeurs même après regroupement au niveau du code postal. Pour les localités où les indicateurs ont été calculés, on colorie chaque décile de façon différente avec à un extrême en bleu foncé, les communes pour lesquelles la durée de chômage est la plus élevée, et l'autre, en rouge, celles où l'on sort le plus vite du chômage. Les fonds de cartes reprennent les contours administratifs des communes, indépendamment de leur peuplement. Des surfaces importantes peuvent concerner un petit nombre de demandeurs d'emploi alors que des surfaces relativement réduites peuvent contenir un nombre élevé de demandeurs d'emploi (lorsqu'il s'agit d'une ville).

Les disparités de sortie du chômage en Alsace

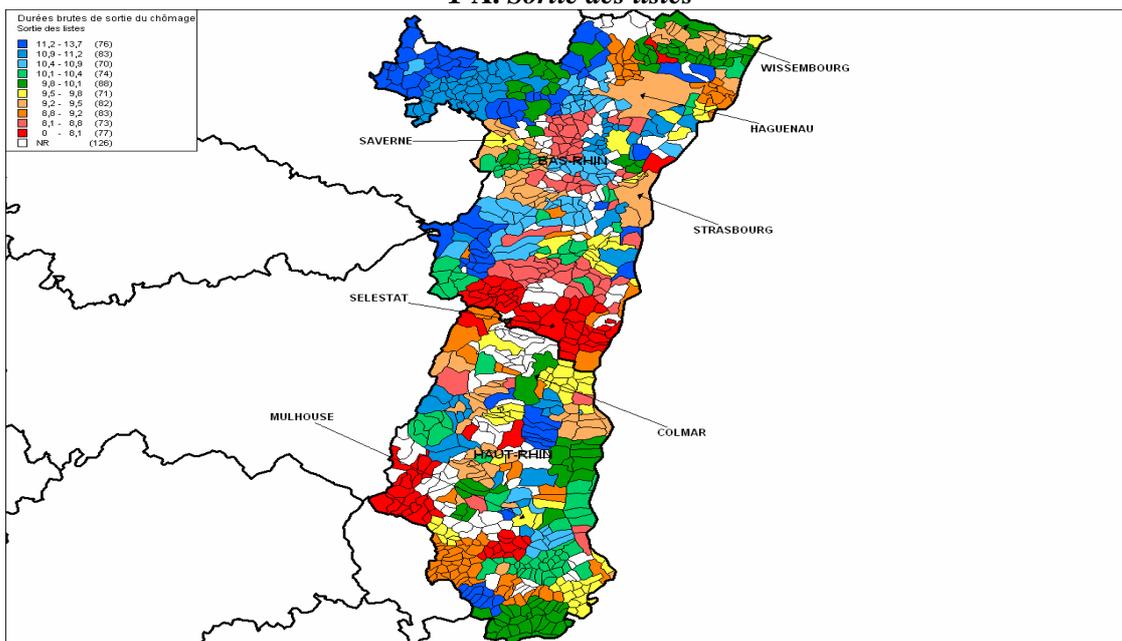
D'une localité à l'autre, les différences dans les chances de sortir du chômage sont très marquées en Alsace. Si dans les 10 % des localités les plus favorables, la durée de chômage n'excède pas 8,1 mois, elle dépasse 11,7 mois dans les 10 % les moins favorables. La carte des durées de chômage témoigne ainsi de fortes différences des conditions du retour à l'emploi des chômeurs, même si l'écart est plus modéré en Alsace que dans d'autres régions. Que l'on observe les sorties des listes ou les reprises d'emploi déclarées, il n'est pas rare de constater que deux localités contigües ont des durées de chômage qui les situent dans des déciles très opposés de la distribution des durées de chômage. Visuellement, on constate de nombreuses oppositions de couleur (carte 1).

Les effets de territoires

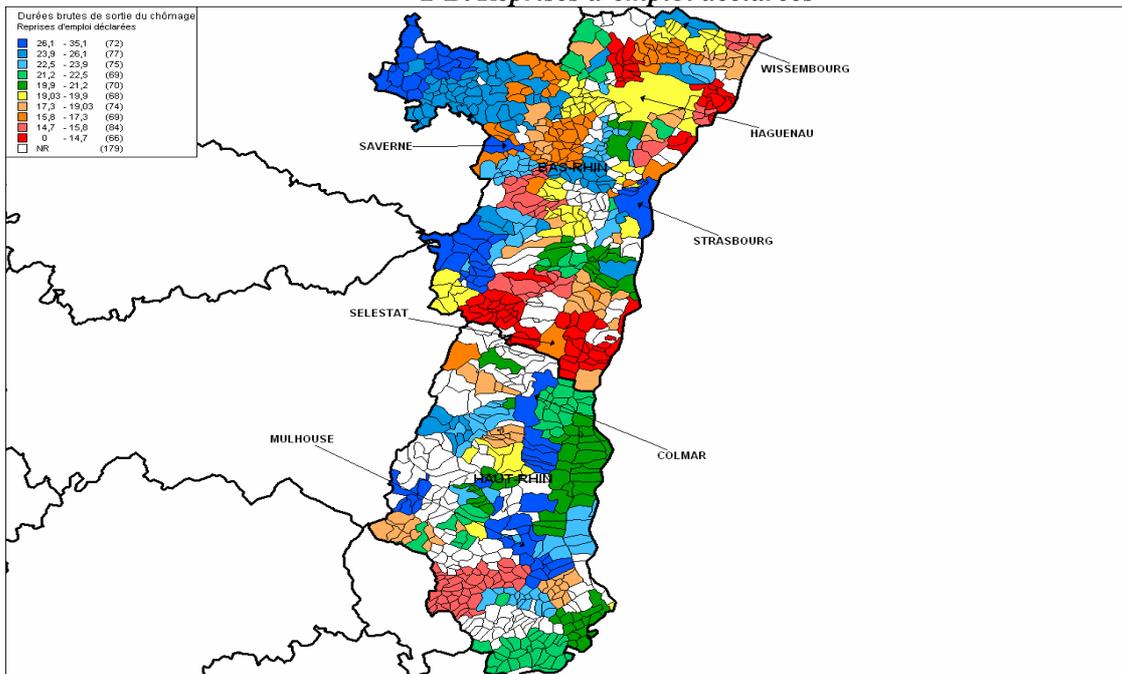
Néanmoins, on relève aussi des zones cohérentes qui forment des territoires uniformément favorables ou uniformément défavorables au retour à l'emploi. La carte des durées brutes fait apparaître plusieurs aires géographiques de même couleur, pour certaines caractérisées par une sortie rapide du chômage (en rouge vif), pour d'autres par un lent retour à l'emploi (en bleu foncé). On peut tenter de recenser chacun de ces territoires en mobilisant les deux définitions des sorties du chômage de façon à repérer les massifs dont l'existence résiste au choix de l'une ou l'autre définition. On commence par les zones favorables au retour à l'emploi (colorées en rouge).

- Un premier massif, le plus important en surface, se situe au sud du Bas-Rhin, à l'est et à l'ouest de Sélestat, au long de la limite avec le Haut-Rhin, de Villé à la frontière allemande. Ce massif correspond, à quelques communes près, à l'arrondissement de Sélestat. Il se distingue par une durée moyenne de chômage particulièrement courte, notamment son chef-lieu : 7,83 mois, en données brutes. Ces durées s'allongent légèrement en remontant vers le nord (rouge clair), notamment à Andlau (8,8 mois), Barr (8,56 mois) Benfeld (8,22 mois).
- Vers le Nord du département, peu de zones aussi nettement favorables au retour rapide à l'emploi apparaissent. Les plus propices sont la commune de La Wantzenau (8,01 mois), contigüe à Strasbourg-nord, et les communes autour de Soulz-les-Forêts (7,63 mois) au nord de Haguenau. Plusieurs communes ou massifs présentent des taux de retour à l'emploi compris entre 8,1 et 8,8 mois (rouge clair).

Carte 1. Durées brutes du chômage 1-A. Sortie des listes



1-B. Reprises d'emploi déclarées



Lecture : Les communes en rouge sont celles où en moyenne l'on sort du chômage le plus vite. Les communes en bleu sont celles où l'on sort le moins vite du chômage. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque décile est figuré par une couleur. La carte 1-A correspond à la définition la plus large des sorties du chômage, qui est celle des sorties des listes de l'ANPE. La carte 1-B correspond à des sorties où un motif de retour à l'emploi a été déclaré par le demandeur d'emploi.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

- Le Haut-Rhin comporte plusieurs îlots très favorables au retour rapide en emploi, se résumant à quelques communes isolées dans la moitié nord, des massifs plus étendus dans la moitié sud. Au nord-ouest du département, Sainte-Croix-aux-Mines se distingue par une durée moyenne d'inscription à l'ANPE parmi les plus courtes de la région (7,02 mois). Également isolé, Rouffach (7,96 mois) est la seule petite ville sur l'axe Colmar-Mulhouse à présenter une faible durée brute de chômage, se détachant d'un massif nettement moins favorable.
- Au centre-ouest du département, à l'est de la jonction avec le département des Vosges et le territoire de Belfort, et à l'ouest de Thann la majorité des communes des vallées de la Doller et de la Thur montrent une durée brute de sortie du chômage courte, de 7,7 mois. Avec une durée brute moyenne de 6,87 mois, Saint-Amarin détient le record régional de sortie des listes de l'ANPE, suivi de près par les communes limitrophes.
- Un groupe homogène d'une douzaine de villages et petites villes du Sundgau, au sud de Mulhouse et au nord d'Altkirch, se dégage d'un ensemble de communes aux durées d'inscription à l'ANPE sensiblement plus longues.

La région Alsace comporte aussi des zones caractérisées par de longues durées de chômage, qui figurent en bleu vif sur la carte des durées.

- Le Bas-Rhin se caractérise par d'importants massifs de chômage de longue durée, concentrés aux limites de la Moselle. Au nord-est, l'Alsace bossue est particulièrement peu favorable à la sortie de liste de l'ANPE, avec des durées d'inscription de l'ordre de 12,8 mois, notamment autour de Sarre-Union, la Petite-Pierre, Ingwiller. Les communes aux limites du pays de Bitche (en Moselle) et vers la frontière avec l'Allemagne montrent des résultats similaires, comme Reichshoffen (14,49 mois). Cette situation contraste fortement avec celle de l'est et du sud mosellan, bien plus favorable au retour rapide en emploi.
- Toujours au nord du département, un autre massif défavorable aux sorties rapides des listes de l'ANPE se situe aux frontières sud de la Moselle, de la courte frontière avec la Meurthe et Moselle et au nord des Vosges, sur une douzaine de communes autour de Schirmeck.
- Dans le Haut-Rhin, les zones de chômage de longue durée semblent moins nombreuses et moins étendues que dans le Bas-Rhin. Un premier massif s'étend, au sud de Colmar, de Sainte-Croix en Plaine à Oberentzen, mais les durées brutes de chômage restent inférieures à douze mois. Un deuxième massif comprend neuf communes au sud d'Altkirch, en partie dans le canton de Hirsingue.

Globalement, la position des différents massifs génère un contraste assez net entre les deux départements de la région. Dans sa partie centrale, l'Alsace comporte une vaste zone de courte durée moyenne d'inscription à l'ANPE, correspondant approximativement à la zone d'emploi de Sélestat dans le Bas-Rhin, mais qui se prolonge dans le Haut-Rhin avec des durées un peu supérieures, à hauteur du sud de Colmar. La façade est du Bas-Rhin, sur le versant alsacien des Vosges, est marquée par des inscriptions plus longues à l'ANPE, à l'exception des alentours de Saverne, Marmoutier et Wasselonne. Inversement, les communes sur le versant haut-rhinois des Vosges présentent des durées de chômage faible, notamment dans les hautes vallées du sud-est. Cependant, ces vastes surfaces ne représentent qu'une

partie de la population. Environ deux tiers des emplois se concentrent dans les grandes agglomérations (Aunay, 2006). Pour une ventilation de la population par communes, on pourra se reporter à l'annexe 3bis.

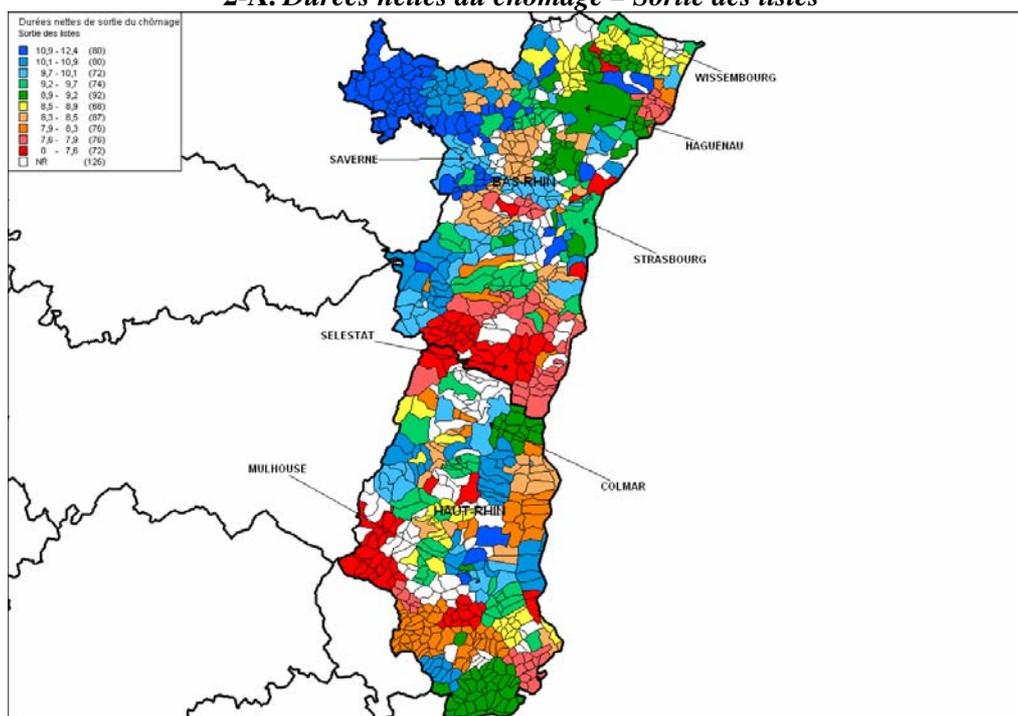
La communauté urbaine de Strasbourg (28 communes, 451 240 habitants, dont 264 115 à Strasbourg-Ville) concentre 45 % de la population active du Bas-Rhin, et plus du quart de celle de la région (CUS 2005). 73 % des emplois offerts sont occupés par des actifs résidant dans la communauté urbaine, 13 % travaillent à l'extérieur. La communauté urbaine recrute dans « un quadrilatère dont les côtés relient Haguenau, Saverne, Molsheim et Erstein, soit un rayon maximum d'une trentaine de kilomètres autour de la CUS » (Saïb, Strauss 2004).

Cette géographie générale de la région se dégage de façon assez nette à la lecture des cartes par bassin de vie (annexe 2). Notons que la position des départements sur la base des indicateurs de flux (durée du chômage, taux de sortie) peut différer de celles obtenue en observant des variables de stock (l'annexe 3 présente des statistiques agrégées sur chacun des départements alsaciens).

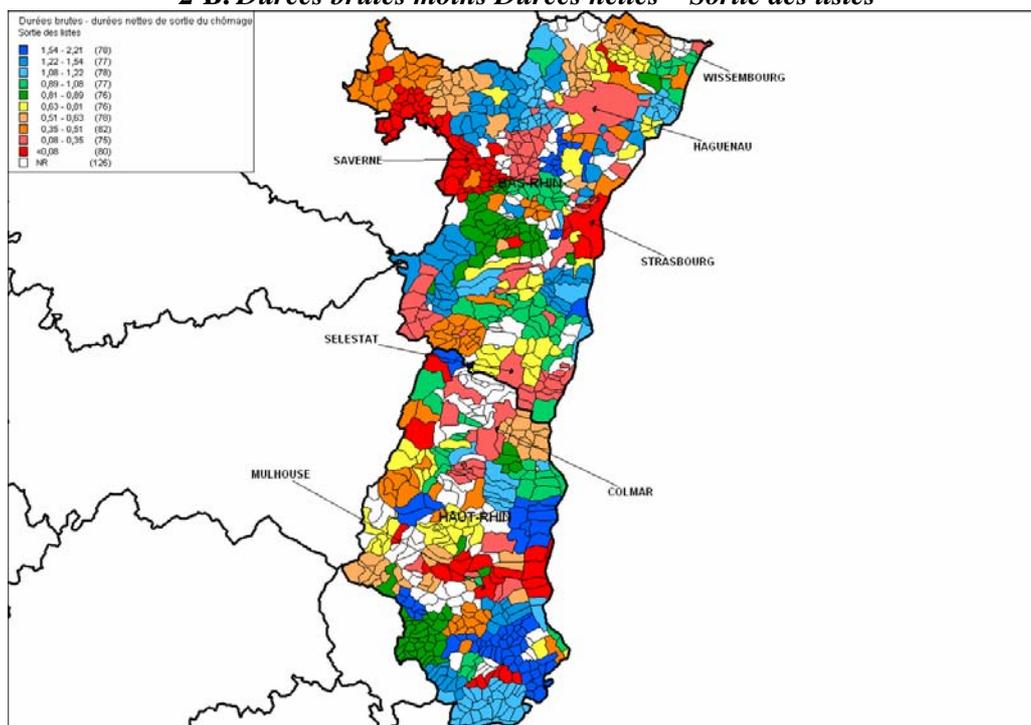
L'usage de l'une ou l'autre des deux définitions, la version extensive « *sortie des listes* » ou la version restrictive « *reprise d'emploi déclarée* » n'affecte pas de la même manière cette géographie alsacienne du chômage. Dans la plupart des régions françaises, elle ne modifie pas les contours des zones favorables au retour à l'emploi, mais la convention restrictive a tendance à faire disparaître ou changer de couleur les zones qui y sont défavorables. Les massifs regroupant les communes où l'on sort le moins vite du chômage apparaissent donc plus sensible à la manière de définir la sortie du chômage que ceux regroupant les communes où l'on en sort le plus rapidement. Dans le cas de l'Alsace, la géographie des reprises d'emploi déclarées présente quelques notables différences de celle des simples sorties de liste. Les villes les plus importantes (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) affichent de longue durée de chômage (plus de 26,1 mois), alors que les durées moyennes d'inscription à l'ANPE sont de neuf à dix mois. La situation est similaire pour des petites villes comme Wissembourg et Saverne.

Des massifs favorables au retour à l'emploi du fait de rapides sorties de liste conservent cette caractéristique : c'est le cas de la moyenne Alsace (bassins de vie de Villé et de Sélestat), des bassins de vie de Dannemarie et Altkirch dans le Haut-Rhin, où la reprise d'emploi déclarée intervient dans un délai inférieur à 14,7 mois. Quelques nouvelles zones semblent plus favorables à la reprise d'emploi que ne le laissait supposer la durée d'inscription comme demandeur d'emploi, comme à l'est et au nord-ouest de Haguenau. Globalement, les durées de chômage précédant une reprise d'emploi déclarée sont plus courtes dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin.

Carte 2. Effets de territoire et effets socio-économiques 2-A. Durées nettes du chômage – Sortie des listes



2-B. Durées brutes moins Durées nettes – Sortie des listes



Lecture : pour les codes couleurs, cf. légende de la carte 1. Les « durées nettes » sont établies en calculant les taux de sortie du chômage que la localité aurait si sa population avait la même structure que celle de la région (en neutralisant l'effet du sexe, de l'âge, de la nationalité, de la situation matrimoniale, du nombre d'enfants, du plus haut diplôme obtenu, handicap, du type de contrat recherché, du métier recherché (code ROME), etc.). La carte 2-A correspond à la définition la plus large des sorties du chômage, qui est celle des sorties des listes de l'ANPE. La carte 2-B correspond à la différence : durée brute – durée nette. Elle permet de vérifier si la main d'œuvre est localement favorable ou défavorable au retour à l'emploi. Une différence négative signifie qu'elle est favorable.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Les effets de la composition socio-démographique

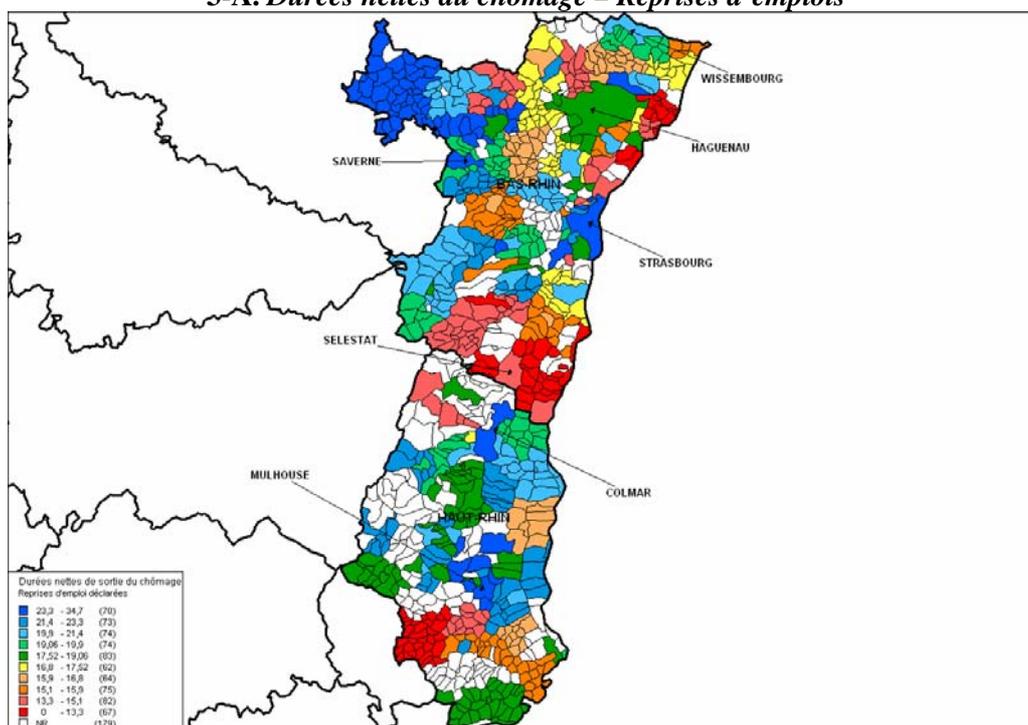
Les cartes de durées nettes indiquent ce qu'auraient été les performances des localités si les chômeurs avaient eu les caractéristiques socio-démographiques moyennes de leur région (sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, nombre d'enfants, plus haut diplôme obtenu, handicap, type de contrat recherché, métier (code ROME), motif d'entrée en chômage, situation relativement au RMI). Elles mettent ainsi en évidence le rôle des caractéristiques des chômeurs dans les disparités locales.

Un premier constat est que lorsque l'on raisonne comme si tous les chômeurs avaient les mêmes caractéristiques, on ne diminue que faiblement la dispersion locale. Les 10 % de localités les moins favorisées ont une durée de chômage de 10,9 mois et les 10 % les plus favorisées ont une durée de 7,6 mois. L'écart relatif est de 43,4 %, ce qui reste assez élevé (on était avec les durées brutes à 38,2 %). Le constat est le même avec une autre mesure statistique de la dispersion des localités. **Cela signifie que, globalement, les écarts entre localités ne s'expliquent pas par des différences de composition socio-économique.** Cela est vrai avec la définition sortie des listes (carte 2) comme avec celle des reprises d'emploi déclarées (carte 3).

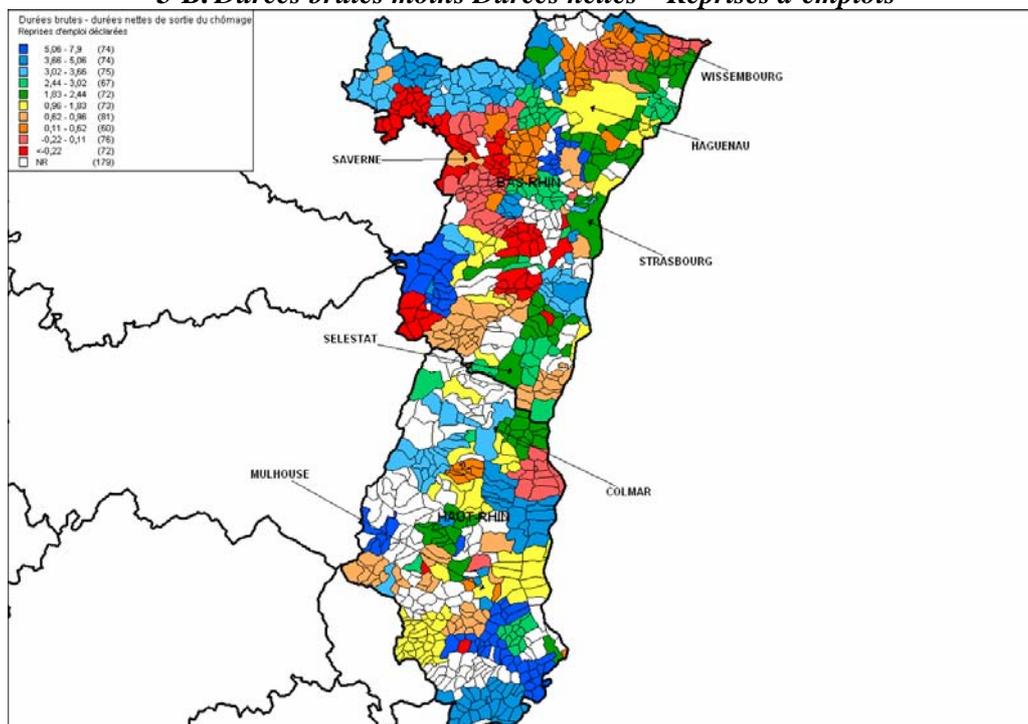
L'observation de ces cartes, dans le cas de l'Alsace, conduit à un autre constat, valable pour les deux définitions des sorties du chômage (cartes 2-A et 3-A). Beaucoup des communes n'appartenant pas aux déciles extrêmes voient leur couleur se modifier du fait du passage des durées brutes aux durées nettes : les populations de ces communes possèdent donc des caractéristiques différentes de celles que l'on rencontre en moyenne dans la région. Les villes les plus importantes des deux départements illustrent cette situation. Si les populations de Strasbourg et quelques villes importantes de la CUS (Illkirch-Graffenstaden, Schiltigheim, Bischheim) avaient les mêmes caractéristiques qu'en moyenne dans la région, les durées de privation d'emploi seraient plus longues. Ce constat vaut aussi pour Haguenau, Saverne et ses communes environnantes, et dans le Haut-Rhin, pour Colmar et Mulhouse. À l'opposé, quelques groupes de communes verraient leur durée de chômage se raccourcir, par exemple à l'extrême sud-ouest à proximité de Bâle et des frontières suisse et allemande, ou entre Haguenau et la frontière allemande au nord. Si les caractéristiques individuelles des chômeurs n'expliquent pas globalement les écarts entre localités, elles peuvent jouer un rôle sensible localement en modifiant les positions relatives de nombreuses localités. L'annexe 4 illustre ces effets de composition pour un échantillon de communes pris au hasard (les premières dans le classement alphabétique pour lesquelles nous avons pu évaluer les durées de chômage).

Néanmoins, on constate que les effets de massifs observés avec les cartes de durées brutes se maintiennent avec celles de durées nettes. La liste des massifs rouges comme celle des massifs bleus, est inchangée. Les espaces les plus favorables ou les plus défavorables au retour à l'emploi ne le doivent donc pas à la structure des populations qui les composent. Ce constat confirme l'existence d'un effet de territoire indépendant des caractéristiques individuelles des chômeurs sur ces territoires.

Carte 3. Les effets socio-démographiques 3-A. Durées nettes du chômage – Reprises d'emplois



3-B. Durées brutes moins Durées nettes – Reprises d'emplois



Lecture : pour les codes couleurs et le calcul des durées nettes, cf. légende de la carte 2.

La carte 3-A correspond à des sorties où un motif de retour à l'emploi a été déclaré.

La carte 3-B correspond à la différence : durée brute – durée nette. Elle permet de vérifier si la main-d'œuvre est localement favorable ou défavorable au retour à l'emploi. Une différence négative signifie qu'elle est favorable.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

La lecture des cartes 2-B et 3-B permet de vérifier et de mesurer l'impact de la composition de la main-d'œuvre locale sur le retour à l'emploi. Ces cartes représentent la différence entre durées brutes et durées nettes à un niveau communal, selon la convention « sortie des listes » (carte 2-B) et la convention « reprises d'emploi déclarés » (carte 3-B). Rappelons que cette différence est un indicateur de l'effet de la composition socio-économique. Si l'indicateur obtenu est négatif pour une commune donnée, alors celle-ci bénéficie d'une main-d'œuvre dont la composition favorise la sortie du chômage. Inversement, un indicateur positif tend à montrer que la composition est défavorable à la sortie du chômage. Quelle que soit la définition du chômage retenue, il apparaît que ces aires géographiques où la main-d'œuvre est localement favorable (ou défavorable) au retour à l'emploi demeurent les mêmes.

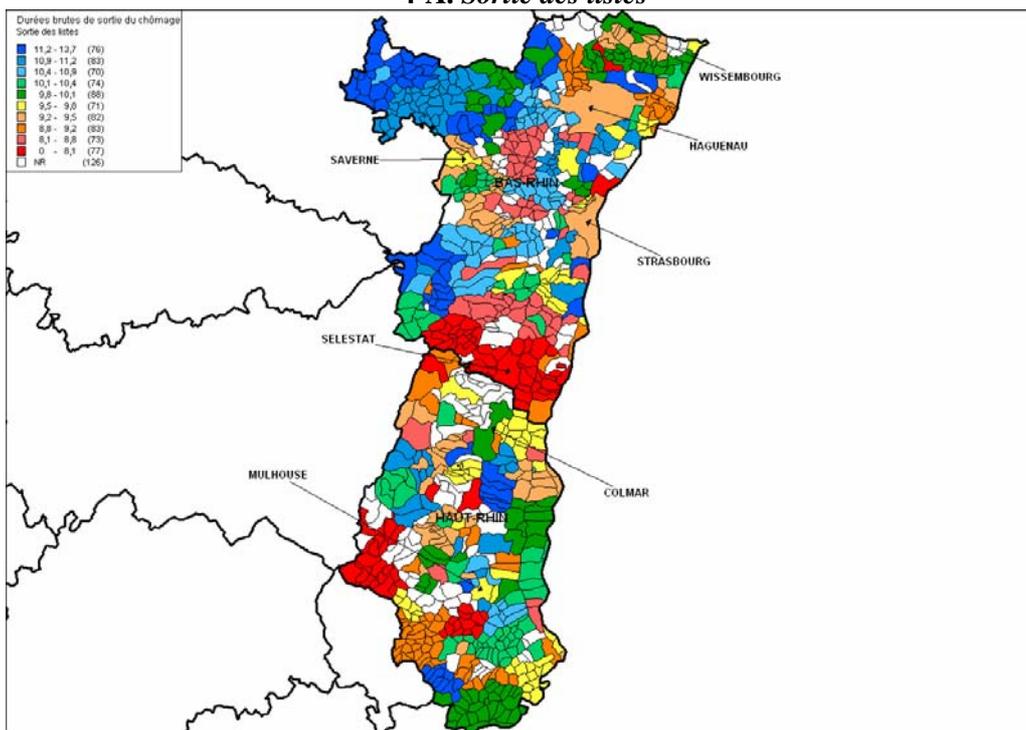
La carte 3-B est riche en enseignements. Elle révèle de vastes zones, défavorables à l'emploi, qui deviennent très favorables sur le seul critère des caractéristiques de la population au chômage, suivant un arc de cercle allant de Sarre-Union, Drulingen aux communes périphériques de Saverne, de Molsheim et Obernai. À l'exception de Wissembourg, la partie nord du Bas-Rhin à proximité de l'Allemagne forme un bassin de main-d'œuvre défavorisé par sa composition socio-économique. Dans la couronne de Strasbourg, seules les demandeurs d'emploi résidant à Lingolsheim et Eckbolsheim révèlent des caractéristiques très propices au retour à l'emploi. Le bassin de Sélestat semble plus avantagé par le territoire que par les propriétés de sa main-d'œuvre, qui reste pourtant peu longtemps sans emploi. À proximité, seul le sud du bassin Schirmeck est doté d'une composition de sa main-d'œuvre très favorable, mais exposée à de longues durées de privation d'emploi. Selon la convention « reprise d'emplois déclarée », sur les 72 communes (10 % du total) dotées d'une main-d'œuvre favorable, 70 se situent dans le Bas-Rhin.

Le Haut-Rhin ne contient principalement qu'un massif dont la main-d'œuvre serait moins exposée au risque de chômage long, au sud de Neuf-Brisach, vers Fessenheim. De larges plages du département obtiennent de bonnes performances d'accès en emploi, malgré une composition socio-démographique relativement moins favorable à l'insertion rapide sur le marché de travail. Au sud-est du département, les débouchés qu'offrent les pays frontaliers et les entreprises locales bien ancrées laissent supposer des effets de territoires importants. Cependant, la cartographie des sorties de liste et des retours à l'emploi montre des durées d'attente parmi les plus longues, explicables ici par une composition socio-économique défavorable.

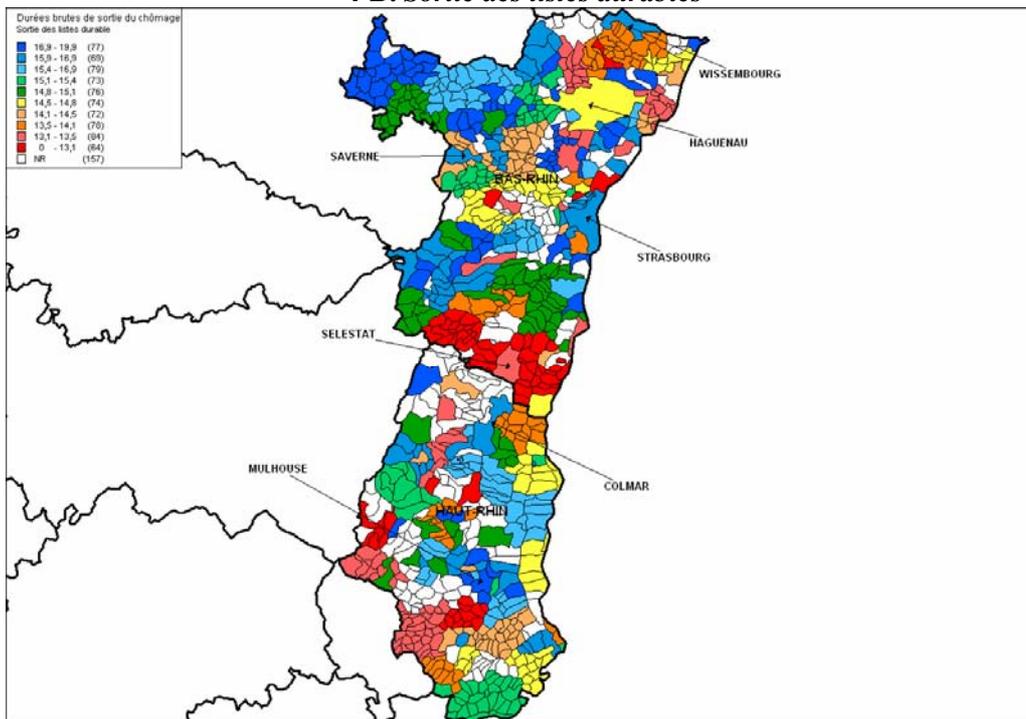
La prise en compte de la pérennité des sorties

Il est pertinent de se demander si tous ces constats sur l'ampleur des disparités locales et leur concentration dans l'espace sont modifiés lorsque l'on prend en compte la pérennité des sorties du chômage. La carte suivante (carte 4) permet de répondre à ce type de question. On y compare les sorties d'au moins un mois (carte 4-A, qui reprend exactement la carte 1-A) aux sorties d'au moins six mois (carte 4-B). Ces dernières sont beaucoup plus longues que les durées habituelles. Si l'on ne prend en compte que les sorties durables, la durée médiane du chômage est de 16,1 mois, contre 9,5 mois en considérant toutes les sorties de plus d'un mois.

Carte 4. L'effet de la pérennité des sorties : durées brutes de chômage
4-A. Sortie des listes



4-B. Sortie des listes durables

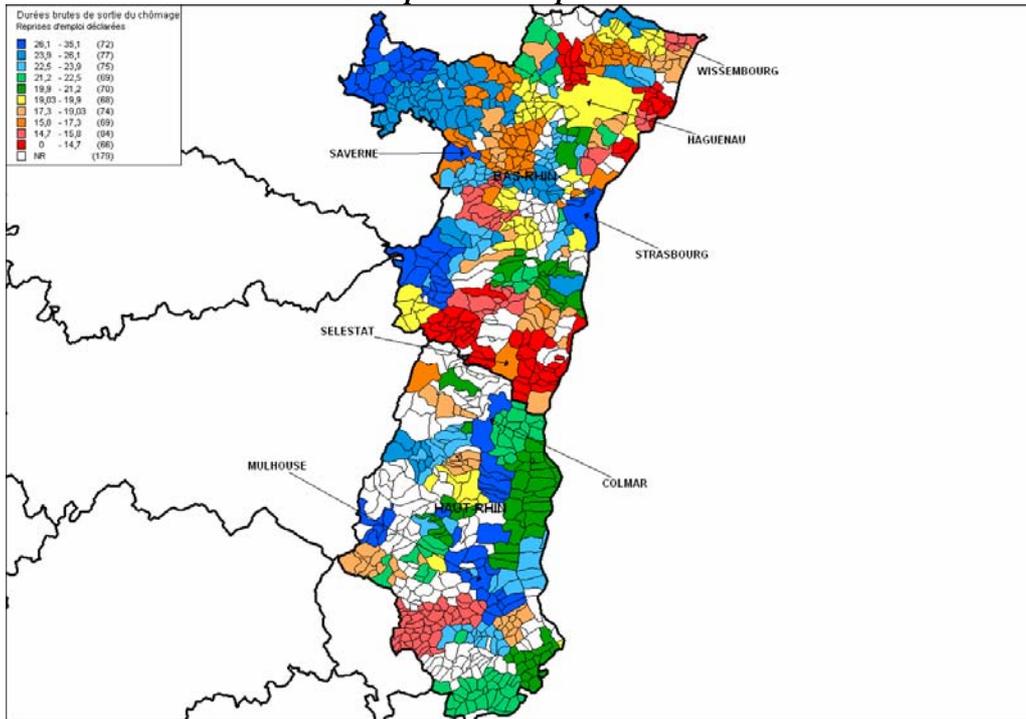


Lecture : cf. carte 2. Les sorties durables sont estimées en ne tenant pas compte des sorties de moins de six mois : on n'enregistre comme sorties du chômage que celles de plus de six mois. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque décile est figuré par une couleur.

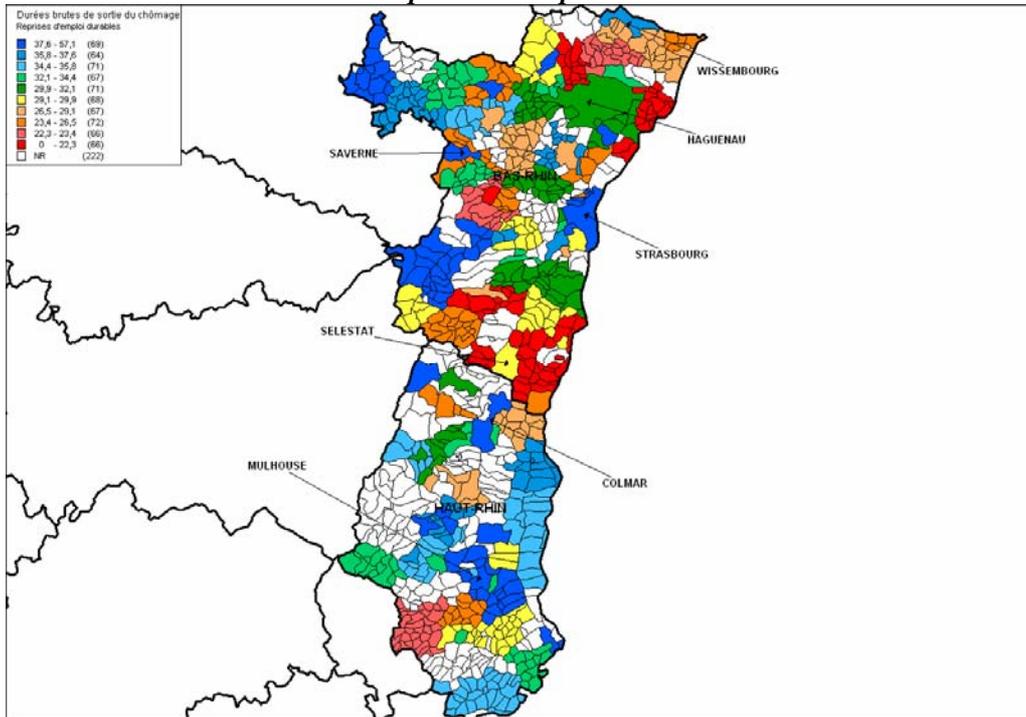
Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Carte 5. L'effet de la pérennité des sorties sur les reprises d'emploi

5-A. Reprises d'emploi déclarées



5-B. Reprises d'emploi durables



Lecture : cf. carte 2. Les sorties durables sont estimées en ne tenant pas compte des sorties de moins de six mois : on n'enregistre comme sorties du chômage que celles de plus de six mois. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque décile est figuré par une couleur.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Dans l'ensemble, la prise en compte de la pérennité des sorties modifie peu les constats précédents. On peut noter cependant des résultats moins homogènes au sein des massifs : les communes qui présentent une sortie de liste équivalente et rapide ont des temps d'accès à des emplois durables légèrement différents. La comparaison des cartes des sorties de liste durable, qui intègrent le chômage récurrent, et celle des reprises d'emploi durables, permet de localiser les CDD, missions d'intérim, contrats saisonniers ou de chantier. Les contrats temporaires se concentrent dans les régions touristiques, le vignoble (notamment sur le versant vosgien du Haut-Rhin) et d'agriculture de plaine, ainsi que dans les bassins les plus industriels. Certaines de ces contrées cumulent des avantages touristiques et agricoles et des implantations industrielles.

Dans les villes importantes les reprises d'emploi durables se font dans les délais moyens les plus longs de la région, à l'exception de Haguenau, alors que les durées moyennes d'inscription à l'ANPE sont les plus courtes (carte 5). Les zones rurales proches de la frontière mosellane, mal placées en termes de sortie de liste, voient leur situation s'améliorer en termes d'accès à l'emploi durable, comme si une attente plus longue se couronnait par un emploi plus stable. Ceci tend à montrer que les emplois proposés sont durables et probablement peu précaires.

De manière synthétique, les chances d'obtenir le plus vite un emploi stable sont plus fortes si l'on réside dans une petite commune que dans une ville plus importante, et dans le Bas-Rhin plutôt que dans le Haut-Rhin.

À la différence d'autres régions françaises, on peut vérifier que les effets de la prise en compte de la pérennité des sorties sont modifiés lorsque l'on s'intéresse aux seules reprises d'emploi déclarées. Dans l'ensemble, la prise en compte de la pérennité des sorties révèle de nouvelles disparités locales et des effets de territoire.

Éléments complémentaires d'interprétation

Les déterminants des disparités spatiales du retour à l'emploi sont potentiellement nombreux. Au-delà des effets de composition de la main-d'œuvre, que nous avons pris en compte dans le calcul des durées nettes, de multiples facteurs interviennent qui mettent en jeu le dynamisme local du marché du travail et de la création d'emploi, les problèmes de distance physique aux emplois, la qualité des réseaux d'acteurs locaux et des intermédiaires du marché du travail, l'action des réseaux sociaux et les effets de pair, qui peuvent favoriser la ségrégation spatiale, ou encore, des phénomènes de discrimination territoriale envers telle ou telle localité. Si l'objet de la présente étude n'est pas d'explorer de façon exhaustive tous ces facteurs, on peut souligner dans le cas alsacien, les relations entre localisation des activités économiques et disparités spatiales du chômage.

L'Alsace dispose de longue date d'une économie forte et diversifiée, qui lui a permis d'absorber des contractions d'emplois (textile des vallées vosgiennes, travail du bois) ou des disparitions (mines de potasse) et des restructurations plus localisées. La région tire avantage de sa position géographique au cœur de l'Europe (« arrière-pays des ports de la Mer du Nord » par ses ports sur le Rhin), de sites ruraux et urbains propices au tourisme, d'une attractivité pour les investissements étrangers, de la proximité de régions prospères de l'Allemagne et de la Suisse, qui offrent respectivement 40 000 et 30 000 emplois frontaliers (1 actif sur 10) et des débouchés à l'exportation. Située dans le « Rhin Supérieur », ensemble

de régions bilingues (francophone et germanophone), 80 % du marché européen se trouve à moins de 5 h de distance. Cette position a par exemple permis aux entreprises suisses, en s'implantant en Alsace, d'entrer sur le marché européen sans droits de douane, et sans les difficultés de permis de travail pour les Alsaciens travaillant en Suisse.

Malgré ces avantages, l'économie alsacienne marque un repli. La croissance annuelle de l'emploi est plus faible qu'en moyenne française. Elle reste néanmoins parmi les premières pour le revenu fiscal médian par unité de consommation (17 100 euros) avec moins d'écart au sein de la population.

Malgré une certaine atonie, l'économie alsacienne démontre une bonne capacité à employer une population active en croissance, notamment les jeunes et les seniors, dans un marché du travail qui se dégrade puis s'améliore selon des cycles courts depuis 20 ans. « *La majeure partie de la hausse de la population active a en fait alimenté le développement massif du chômage alsacien. Par rapport à 1999, le nombre de chômeurs au sens du recensement a augmenté de plus de 20 000 personnes pour la région* ». (Schmitt, Auvray 2007). L'Alsace doit faire face à une augmentation des jeunes actifs et des actifs âgés restant plus longtemps au travail du fait des réformes des retraites sur les sorties du marché du travail. Les départs en préretraite ou retraite sont moins nombreux qu'au plan national et libèrent donc moins de poste de travail pour les demandeurs d'emploi, d'autant que ces départs ne sont pas remplacés en cas de compression d'effectifs.

Avec un taux d'activité de 74,3 %, l'Alsace se classe en deuxième position après l'Île-de-France (75,4 %). Le taux d'activité des hommes (près de 80 %) dépasse la moyenne nationale (77,4 %). Le taux d'activité des femmes est plus élevé également : 68,7 % pour 67,5 % au plan national, et augmente à un rythme soutenu. À près de 50 %, le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans est le plus important de France, notamment pour les jeunes entrant dans la vie active avant 20 ans. (Schmitt, Auvray 2007).

Le taux d'emploi industriel sur l'emploi total est l'un des plus importants de France (22 %), très proche de la région Rhône-Alpes : près d'un alsacien sur quatre est salarié dans l'industrie, soit près de 162 000 emplois salariés ou non-salariés. Comme pour la métropole, l'emploi industriel tend à reculer et à se précariser, en particulier dans les secteurs les plus sensibles aux périodes de conjoncture défavorable (recours aux CDD, intérim), comme l'automobile par exemple. Les activités industrielles sont relativement réparties sur le territoire alsacien. Certaines sont des implantations anciennes : le textile à Mulhouse et les vallées vosgiennes, dans lesquelles il a généré des industries chimiques et mécaniques, l'automobile à Mulhouse (qui concentre 60 % des emplois du secteur), l'industrie agro-alimentaire, plus concentrée dans le Bas-Rhin, notamment les brasseries (60 % de la production française).

La diversité des activités des entreprises industrielles avait relativement protégé l'Alsace des récessions des années 1990, à la différence de régions fortement spécialisées. Cependant, depuis 2000, année encore marquée par le taux de chômage le plus faible de France, l'Alsace a perdu 15 000 emplois industriels, perte davantage expliquée par les fermetures et restructurations que l'externalisation. Seul le petit secteur de la pharmacie (5 600 emplois au total en Alsace) a créé des emplois (Etoga, Strauss 2006). L'industrie alsacienne présente des fragilités largement soulignées : délocalisation d'activités, concurrence des pays à bas coût, comme la Chine, et des pays de l'Est, nantis d'une main-d'œuvre qualifiée et géographiquement très proches. Les défaillances ou restructurations touchent fortement des

PME importantes, disséminées sur le territoire (CESR Alsace 2003), ce qui explique pour partie des massifs de chômage long. La suppression de 690 emplois à la fermeture d'Alsavet industries et la restructuration de Vestra (textile) à Mertzwiller et Bischwiller, explique pour partie des durées brutes moyennes de 10,5 à 11 mois. Les difficultés de Schlumberger à Guebwiller contribuent sans doute à des durées brutes de chômage proches de 11 mois. Ces mêmes durées se retrouvent à Brunstatt, après le licenciement de 107 salariés chez Xomox en 2003. Cependant, ces pertes d'emplois localisées ne se traduisent pas par des durées de chômage exceptionnellement longues, comme observées dans le département voisin des Vosges. Ceci peut s'expliquer par une reconversion des sites et de la main-d'œuvre. Les compressions d'effectifs de grands groupes (Alstom, Sony, General Motors, Peugeot, Heineken...) influent probablement plus sensiblement sur les durées de chômage dans les grandes villes où ils sont implantés.

L'artisanat (à titre principal ou secondaire) est un secteur traditionnellement fort en Alsace. 20 864 entreprises emploient près de 120 000 personnes et 9 000 conjoints collaborateurs, selon la Chambre des métiers et l'Insee Alsace. Il représente 13,6 % des emplois du secteur concurrentiel, contre 9 % en France. L'artisanat est fortement spécialisé dans des activités de fabrication, ou complémentaires à l'industrie (réparation, maintenance). 6 emplois sur 10 sont ouvriers, pour les deux tiers qualifiés. (Schmitt 2005). Le tiers des entreprises artisanales se situe dans des communes de moins de 2 000 habitants, dont un peu moins de la moitié œuvre dans le bâtiment. Ce secteur amortit probablement des suppressions d'emploi dans l'industrie et il facilite les sorties de chômage en milieu rural.

Si l'industrie fournit une proportion importante d'emplois directs et indirects, plusieurs secteurs offrent des emplois en nombre, en premier lieu le secteur très varié et en croissance des services. En 2004, il emploie 240 900 salariés et 13 300 non salariés dans le Bas-Rhin, 139 000 salariés et 7 200 non salariés dans le Haut-Rhin, l'écart pouvant s'expliquer par l'importance du tertiaire à Strasbourg. Les services constituent 55,4 % de l'emploi alsacien, de près de cinq points inférieurs à la moyenne nationale. Le commerce est en proportion plus développé qu'en France métropolitaine. Il représente 14,4 % de l'emploi total en Alsace, pour 13,7 % en France. (DRTEFP 2006).

L'Alsace compte encore 13 800 personnes employées en agriculture, dont 7 100 non salariés, soit près d'un salarié pour un indépendant. Dans les petites exploitations agricoles, les exploitants sont fréquemment des « doubles-actifs ». L'agriculture emploie sans doute plus de personnel et joue probablement un rôle important dans la durée du chômage par les emplois saisonniers qu'elle offre, notamment dans les zones de polyculture. La diversité des cultures favorise l'étalement des travaux dans l'année et donc des contrats longs. Ce secteur est en tension, connaît des difficultés de recrutement, en partie compensées par des travailleurs migrants. Il contribue également à l'insertion des personnes handicapées ou en difficulté.

La dissémination des entreprises industrielles et artisanales, complétée par les activités de service a contribué à la cartographie particulière de l'espace alsacien. Elle a relativement limité le déséquilibre des emplois entre grandes agglomérations, notamment Strasbourg et le reste de la région, faisant de l'Alsace une région multi-polarisée autour de villes relativement importantes pour l'espace rural, assez proches les unes des autres. « *Les campagnes restent en général densément peuplées, car s'y conjuguent une agriculture qui requiert encore beaucoup d'actifs, la diffusion à proximité des villages d'assez nombreuses unités industrielles, voire de services (bourgs, petites villes) et l'acceptation de migrations quotidiennes de travail* » (Vogler et alii. 2003). Deux Alsaciens sur trois ne travaillent pas dans leur commune de

résidence. Les distances domicile-travail tendent à s'allonger, et le recours à la voiture ou des modes de transport mixtes s'amplifie (Voiture ou bicyclette + train ou tram etc.).

Le maillage fin du territoire par des établissements de toutes natures contribue probablement à réduire les durées de chômage. L'obstacle de la mobilité est moins sensible. Même s'il est toujours aussi catastrophique pour une petite ville de voir une entreprise importante fermer ou réduire ses effectifs, la probabilité pour le personnel de retrouver un emploi à proximité ou dans une agglomération bien desservie par les transports reste plus importante. Un effet de densité explique donc en partie la vitesse de retour à l'emploi. Il est notoire aussi que les zones faiblement peuplées montrent des durées de chômage plus longues, mais aussi une meilleure stabilité dans l'emploi trouvé.

L'espace alsacien est structuré par des bassins de vie, qui offrent au quotidien les services indispensables⁵. Les bassins de vie sont nombreux (53), ainsi que les grandes agglomérations (5) pour une superficie régionale modeste (8 310 km²). Ils sont donc en Alsace moins étendus mais plus peuplés qu'en France métropolitaine (118 hab/km² au lieu de 49). Seuls sept de ces bassins ont une économie à dominante résidentielle. Les emplois salariés orientés vers des marchés extérieurs au marché local y représentent moins du tiers de l'emploi du bassin. Tels que mesurés avec Solstice, certains bassins résidentiels affichent de bons scores de retour à l'emploi (Woerth, Hirsingue) d'autres des scores moyens (Truchtersheim, Sierentz), d'autres les plus faibles (Ingwiller, Munster, Ferette). De manière générale, les différentes combinaisons des dominantes économiques résidentielle, productive, publique) n'apportent pas d'explication discriminante quant à la rapidité et la qualité du retour à l'emploi. Des bassins de même type obtiennent des résultats très opposés. Cependant, les sept bassins de vie affichant des durées brutes de chômage faibles présentent une dominante productive, Wasselonne, Villé et Sélestat, Bas-Rhin, et Sainte-Marie-aux-Mines, Saint-Amarin, Masevaux et Burnhaupt-le-Haut dans le Haut-Rhin. Ces bassins de vie se situent dans le massif des Vosges ou les collines sous-vosgiennes.

Éléments de comparaisons nationales

Ces disparités font de l'Alsace une des régions où les contrastes en matière de retour à l'emploi sont assez marqués. Cependant, si on la compare à l'ensemble des régions françaises où nous avons mené les mêmes analyses, la dispersion des durées de chômage positionne la région dans les premiers rangs du classement national, comme l'une des plus uniformes. Seules quelques régions comme Rhône-Alpes la surclassent de ce point de vue. Les différences entre les deux départements alsaciens sont elles aussi peu prononcées. Les durées brutes de chômage sont à peine supérieures dans le Haut-Rhin (9,78 mois) que dans le Bas-Rhin (9,60 mois).

Pour préciser l'impact des effets de composition sur l'ensemble de la région, on peut comparer les durées nettes et brutes avec celles de la moyenne des régions (tableau 3). Quelle que soit la convention mobilisée pour définir la sortie du chômage, la médiane de la durée brute en Alsace est toujours en dessous de celle de la région moyenne. Comme le constat reste valable également pour les durées nettes, la sortie du chômage en Alsace semble donc peu pénalisée par les caractéristiques de sa population, en termes d'âge et de qualification.

⁵ Le bassin de vie est défini par l'INSEE comme « la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants », en prenant en compte l'accès à l'emploi, les services privés (commerces, banques) et publics, des équipements de santé et d'éducation.

On peut aussi analyser la position occupée par l'Alsace dans le classement national des durées moyennes régionales de sortie du chômage. Hormis dans un cas pour lequel le passage des durées brutes aux durées nettes entraîne une progression de la région dans le classement national, la région conserve constamment le même rang. Ce qui tend à confirmer que, en moyenne, la région ne subirait pas d'effet de composition négatif. En réalité, une étude plus poussée montre que les départements ont des effets de composition contrastés qui, finalement, s'annulent. Une population régionale avec des caractéristiques identiques à la population moyenne, en se limitant aux sorties durables du chômage, ne permettrait pas à l'Alsace de gagner de places. Et ce, que cela soit avec la première convention ou avec la seconde (3^e rang dans les deux cas).

Tableau 3. Région Alsace et région métropolitaine moyenne

(en mois)		Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur
Durée brute, sortie des listes	Alsace	9,45	9,46	9,67
	Région moyenne	9,74	10,50	11,37
Durée brute, reprises d'emploi déclarées	Alsace	19,73	25,00	26,25
	Région moyenne	26,47	32,56	38,28
Durée nette, sortie des listes	Alsace	8,99	9,55	9,88
	Région moyenne	9,53	10,38	11,10
Durée nette, reprises d'emploi déclarées	Alsace	19,73	22,718	24,36
	Région moyenne	26,47	29,87	35,61
Durée brute, sortie des listes, plus de six mois	Alsace	14,87	16,14	16,84
	Région moyenne	15,44	16,62	17,77
Durée brute, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	Alsace	30,27	38,93	43,79
	Région moyenne	39,74	48,97	58,22
Durée nette, sortie des listes, plus de six mois	Alsace	14,08	15,95	16,27
	Région moyenne	14,91	16,27	17,24
Durée nette, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	Alsace	19,73	38,18	44,64
	Région moyenne	26,79	49,39	58,24

Lecture : Le tableau donne des indications sur la distribution selon les localités de l'espérance de durée du chômage, exprimée en mois, selon les différentes définitions de la durée. Les espérances de durée de chômage ont été évaluées sur la base des taux de sortie estimés dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Intéressons nous maintenant à l'effet du passage des durées brutes aux durées nettes sur les positions des départements (tableau 4). Quel que soit l'indicateur de durée, le passage des durées brutes aux durées nettes fait reculer chacun des deux départements d'une place. Ils sont

donc peu sensibles au passage des durées brutes aux durées nettes. La population de ces départements possède donc des caractéristiques socio-démographiques proches de la moyenne nationale. La prise en compte des durées brutes et nettes des seules reprises d'emplois durables déclarées fait gagner dix places au Bas-Rhin et 9 au Haut-Rhin.

Tableau 4. Positions des départements à l'échelle nationale

	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Durée brute, sortie des listes	19	24
Durée brute, reprises d'emploi déclarées	13	21
Durée nette, sortie des listes	20	25
Durée nette, reprises d'emploi déclarées	14	20
Durée brute, sortie des listes, plus de six mois	23	38
Durée brute, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	13	20
Durée nette, sortie des listes, plus de six mois	23	30
Durée nette, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	13	29

Lecture : Le Bas-Rhin est en 19^e position dans le classement national des départements par ordre croissant de durée brute de chômage selon la convention 1 (sorties des listes). Le tableau donne la position des départements selon la moyenne des espérances de durée du chômage selon les localités, exprimée en mois et selon les différentes conventions. Les espérances de durée de chômage ont été évaluées sur la base des taux de sortie estimés dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Les durées moyennes de sortie du chômage des deux départements alsaciens peuvent être positionnées relativement aux autres. C'est dans le Bas-Rhin, dont les durées brutes moyennes (sans récurrence) le conduisent à occuper la 19^e place à l'échelle nationale, que la vitesse de retour à l'emploi est en moyenne la plus élevée. Il devance le Haut-Rhin sur tous les critères. Il ressemble fortement au département voisin de la Moselle, en 20^e position pour les durées brutes, mais qui le devance sur les autres données. Le Haut-Rhin, en 24^e position, est également bien placé, sauf sur le critère des durées brutes (38^e) et nettes (30^e) des sorties de liste de plus de six mois.

On note par ailleurs que les performances de la préfecture alsacienne (quelle que soit la convention adoptée) sont légèrement moins favorables en termes bruts qu'en termes nets : les Strasbourgeois possèdent donc des caractéristiques socio-démographiques influençant négativement la vitesse moyenne de sortie du chômage de la commune. Sur ce point, Strasbourg est moins avantagée que la plupart des grandes villes, comme, en Alsace, Colmar et Mulhouse, ou ses voisines Nancy et Metz. Néanmoins, comparativement, les durées de chômage sont légèrement plus courtes à Strasbourg.

Ce résultat semble assez spécifique à Strasbourg. Comme dans les métropoles, la population est plus jeune et plus qualifiée que la moyenne nationale, ce qui devrait faciliter son retour à l'emploi. Mais les populations les plus défavorisées du point de vue du retour à l'emploi sont aussi plus nombreuses qu'au plan national ou régional : les femmes et les immigrés, ceux-ci étant en moyenne plus jeunes et pour près de la moitié ouvriers (Insee Alsace). Strasbourg est

une ville aux activités mixtes à la fois industrielles et tertiaires, avec des sièges de nombreuses entreprises (banques notamment), du Parlement européen. La ville est dotée d'un grand pôle d'enseignement et de recherche, d'emplois liés au tourisme et à l'hôtellerie-restauration, à la santé (Hospices civils) Mais Strasbourg est aussi une ville industrielle, disposant d'un territoire étendu de 78 km² (Paris ne fait que 10,5 km²) et d'une couronne urbaine attrayante pour l'activité économique. Son port autonome est le deuxième port fluvial de France, deuxième aussi sur le Rhin. La capitale alsacienne accueille l'industrie automobile (Général Motors) et des équipementiers, la chimie-pharmacie, le commerce de gros et de détail, la logistique, transports, l'agro-alimentaire etc. Pour autant, seulement 50 % des emplois de Strasbourg sont occupés par des Strasbourgeois (Insee Alsace 2004). À l'échelle de la communauté urbaine, le taux de résidents employés dans la même commune chute à 40 %.

La position de la région Alsace relativement aux autres régions de France

L'Alsace, qui compte deux départements, partage ses frontières avec deux autres pays (Allemagne et Suisse). La région occupe aussi une position stratégique du fait de sa proximité avec l'une des grandes dorsales économiques et démographiques européennes, qui s'étend du Lancashire à la Toscane en passant par le couloir rhénan. Le nombre de travailleurs frontaliers s'est accru de 28,6 % entre les deux derniers recensement, pour atteindre 70 205 personnes en 1999, nombre qui connaît un certain tassement. Le travail frontalier concerne aujourd'hui près d'un travailleur alsacien sur dix. L'Alsace bénéficie aussi d'implantations anciennes et récentes d'entreprises étrangères, dans de nombreux secteurs industriels.

Malgré cette localisation plutôt favorable, le taux de chômage alsacien a fortement augmenté à partir de 2002 pour atteindre 7,6 % en 2006. Ce taux reste inférieur à la moyenne métropolitaine (de 9 %). Le département du Bas-Rhin affiche un taux de chômage (7,2 %) inférieur à la moyenne régionale. Plus peuplé, il contribue à la faire baisser. Le Haut-Rhin présente un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale (avec un taux de 8,3 %). Il convient d'observer que, durant les deux dernières décennies, le rang de ces deux départements s'inverse régulièrement. Le taux de chômage, pour les deux départements alsaciens, reste inférieur aux départements voisins de Lorraine, mais il est nettement supérieur à celui de la Suisse (2,5 % en juin 2007) et du land allemand de Bade-Wurtemberg (5,5 % en février 2007).

L'élévation du taux de chômage en Alsace (où il a longtemps été le plus faible de France) s'explique par différents facteurs : le recul de l'emploi industriel, insuffisamment compensé par la progression des emplois dans les services, l'augmentation de la population active, de surcroît plus jeune et avec moins de départs en retraite, la sensibilité à la conjoncture pour une économie régionale fortement internationalisée et exportatrice.

Le taux de chômage n'est cependant qu'un indicateur de stock, qu'il est nécessaire de compléter par des indices de flux pour obtenir une vision plus complète des performances de la région et de ses départements en matière d'emploi. L'Alsace, avec des durées brutes moyennes de sortie du chômage de 9,67 mois (*sortie des listes*) et 23,35 mois (*reprises d'emplois*), occupe le 3^e rang du classement national sur ces deux critères, et s'avère donc faire partie des régions les plus favorables au retour à l'emploi.

Conclusions

Du point de vue des chances de sortir du chômage, l'Alsace est une région privilégiée. Avec une durée moyenne d'inscription à l'ANPE de 9,7 mois, elle se classe dans les trois meilleures régions de France. Cela ne tient pas aux caractéristiques de sa population qui ne l'avantagent que faiblement. Cela ne tient pas non plus aux performances d'un département particulier, puisqu'aucun des deux départements alsaciens ne présente une durée du chômage exceptionnellement faible. Au contraire, c'est un résultat général sur toute la région. Non seulement les écarts entre départements sont limités, mais les écarts entre les communes demeurent finalement assez faibles. Cette forte homogénéité régionale explique en partie la faible durée du chômage alsacien. Notons que l'on aurait obtenu un constat différent en observant un indicateur de stock tel que le taux de chômage, qui est plus faible en Alsace que dans la France entière mais dont les disparités spatiales sont marquées.

Pour autant, en Alsace comme ailleurs, il existe des disparités spatiales importantes entre communes et des régularités dans ces disparités. Il n'est pas rare que des communes contiguës présentent des taux de sortie du chômage proches, formant ainsi des massifs uniformément favorables ou uniformément défavorables à la sortie du chômage. Ces agglomérations de communes ont des périmètres variés, qui ne recoupent aucune des frontières administratives connues. Il existe des massifs « contenus », dont les frontières empruntent les limites administratives des départements, et des massifs « débordants », qui s'étalent sans être affectés par les limites départementales. En précisant ces frontières, nous avons constaté qu'elles ne correspondaient pas nécessairement à celles des territoires de la politique d'emploi, à celles des zones d'emploi, des cantons, des bassins de vie et de n'importe quel autre zonage existant. Globalement, la position de ces massifs génère un contraste entre l'Alsace centrale, homogène avec les plus courtes durées de chômage, et le nord et le sud, qui présentent de vastes îlots nettement contrastés. La diversité des activités économiques locales, l'emploi saisonnier agricole et touristique va fréquemment de pair avec une faible durée moyenne de non-emploi. Les grandes agglomérations (Strasbourg, Mulhouse, Haguenau et Colmar) qui concentrent les deux tiers des emplois affichent des durées similaires, un peu plus courtes et inférieures à la moyenne régionale dans le Bas-Rhin.

Assez fréquemment, les communes d'un même bassin de vie affichent des vitesses de retour à l'emploi identiques ou proches, tout en se détachant nettement d'autres bassins. En d'autres termes, des îlots de communes qui présentent les mêmes caractéristiques de flux correspondent souvent, à quelques communes près, à des bassins de vie, dans lesquels les phénomènes jouant sur la vitesse de sortie du chômage se diffusent de manière équivalente. Ceci tend à démontrer une influence localisée d'événements influant sur la durée du chômage, et donc une structuration micro-spatiale des flux de chômage.

Bibliographie

- Aunay, T., [2006]. « Bassins de vie alsaciens : autonomie et dynamisme », Chiffres pour l'Alsace, revue n°35, INSEE Alsace, nov. 2006
- Communauté urbaine de Strasbourg, 2005, la CUS en chiffres.
- Conseil Economique et Social régional d'Alsace [2003] La place de l'industrie en Alsace. Diagnostic et perspectives d'avenir. Rapport

Debauche E. Jugnot S. [2006]. « La mesure d'un effet global du projet d'action personnalisé » ; *document d'étude de la DARES*, n° 2006-112.

DRTEFP Alsace, Repères : chiffres annuel travail, emploi, formation professionnelle.

Duguet E., Goujard A. et L'Horty Y. [2006]. « Retour à l'emploi : une question locale ? », *Connaissance de l'Emploi*, n°31, juin.

Fougère D. [2000]. « La durée du chômage en France » in *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 23, La Documentation Française, Paris, pp. 239-259.

INSEE – Département de l'action régionale [2006]. « La France et ses régions », Edition 2006.

Mazel O. et Vernaudeau. [1997]. « Typologie des zones d'emploi sensibles aux risques du chômage », *Les dossiers de la DARES*, n°3-4, octobre, 161p.

Ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie [2006]. « L'industrie dans les régions », SESSI, Edition 2005-2006.

Saïb A et Strauss J.P., [2004], CUS : travailler au centre et habiter ailleurs, Chiffres pour l'Alsace, revue n°23, Insee Alsace, novembre 2004.

Schmitt, Auvray [2007], L'Alsace deuxième région française pour l'activité, Chiffres pour l'Alsace, revue n°37-38, INSEE Alsace, mars.

Vogler B. (dir) et Kammerer O, Nonn H, Schnitzler B [2003] *Nouvelle histoire de l'Alsace. Une région au cœur de l'Europe*, Toulouse, Privat.

ANNEXE 1

Estimation des taux de sortie du chômage

Spécification

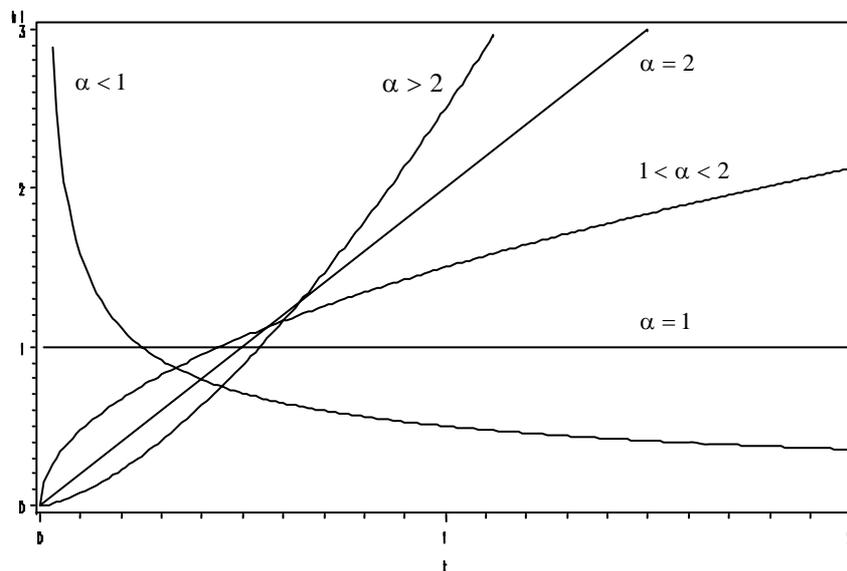
Pour estimer les différents taux de sortie du chômage, nous utilisons un modèle de Weibull. Ce choix résulte de la nécessité d'avoir un modèle suffisamment souple, tout en étant applicable à des bases de données de plusieurs millions d'observations. Le paramètre essentiel du modèle de Weibull est la fonction de hasard, qui donne le taux de sortie instantané du chômage. On la définit de la manière suivante :

$$h_i(t) = h_0(t) \exp(X_i b),$$

où $h_0(t)$ est le hasard de base, qui ne dépend que du temps et X_i l'ensemble des variables explicatives pour l'individu i . Dans le cas du modèle de Weibull, la fonction de hasard prend la forme spécifique suivante :

$$h_0(t) = \alpha t^{\alpha-1}, \quad \alpha > 0$$

Selon la valeur de α , le hasard de base peut être croissant ou décroissant, comme le montre le graphique suivant. Le cas particulier $\alpha = 1$ correspond au modèle exponentiel, qui se caractérise par l'absence de relation entre la durée passée au chômage et le taux de sortie instantané du chômage. Une valeur de α inférieure à l'unité signifie que le taux de sortie instantané du chômage décroît avec la durée passée au chômage.



Pour nos estimations, nous utilisons deux autres quantités. La première est la fonction de survie, qui donne la probabilité que la durée du chômage soit inférieure à un seuil donné :

$$S_i(t) = \exp(-\exp(X_i b)t^\alpha),$$

Cette fonction sert à calculer les taux bruts et les taux nets, qui donnent la probabilité de sortir du chômage avant t mois pour un individu de caractéristiques X_i . On peut également préférer

exprimer la rapidité du retour à l'emploi en utilisant l'espérance de nombre de mois passés au chômage à partir de la date d'inscription, qui est égale à :

$$E(T) = \exp(X_i b / \alpha) \Gamma(1 + 1/\alpha)$$

Estimation

Pour estimer ce modèle, on utilise la méthode du maximum de vraisemblance. Ici, il faut tenir compte du fait qu'une partie des durées ne sont pas observées jusqu'à leur terme. On parle d'observations censurées. Il existe deux sources principales de censure dans notre étude : d'une part, les personnes qui étaient encore au chômage à la date d'arrêt du fichier ; d'autre part, les personnes qui sont sorties du fichier pour un autre motif que le retour à l'emploi.

La durée complète est notée t_i , la durée au-delà de laquelle la donnée est censurée est notée \bar{t}_i , et la durée que nous observons est égale à :

$$y_i = \min(t_i, \bar{t}_i)$$

La densité d'observation d'une durée complète y_i est donnée par :

$$f(y_i) = h(y_i)S(y_i),$$

et la probabilité d'observer une durée censurée est donnée par $S(y_i)$. En notant c_i une variable indicatrice égale à 1 si la donnée est censurée et 0 sinon, la densité d'observation d'une durée quelconque y_i est définie par :

$$L_i = f(y_i)^{1-c_i} S(y_i)^{c_i},$$

La log vraisemblance de l'échantillon est donc égale à la quantité suivante dans le cas général :

$$\ell = \sum_{i=1}^N \ln L_i = \sum_{i=1}^N (1 - c_i) \ln h(y_i) + \ln S(y_i).$$

Pour le modèle de Weibull, on obtient :

$$\ell = \sum_{i=1}^N (1 - c_i) (X_i b + \ln \alpha + (\alpha - 1) \ln y_i) - \exp(X_i b) y_i^\alpha$$

Les paramètres (α, b) sont obtenus en maximisant cette fonction.

Taux bruts et taux nets

Les taux bruts sont des taux de sortie calculés en tenant compte des problèmes de censure des données. Pour cela on estime un modèle qui ne contient que les indicatrices communales. Soient d_j les indicatrices communales ($j = 1, \dots, J$), on estime le modèle défini par la fonction de survie :

$$S_i(t) = \exp \left\{ - \exp \left(\sum_{j=1}^J \gamma_{0,j} d_{j,i} \right) t^{\alpha_0} \right\}.$$

Ce modèle est équivalent à postuler un taux de sortie spécifique à chaque commune j . Les taux bruts s'obtiennent donc par la formule :

$$\hat{S}_j^B(t) = \exp\left\{-\exp(\hat{\gamma}_{0,j} d_{j,i}) t^{\hat{\alpha}_0}\right\}, \quad j = 1, \dots, J$$

Pour calculer les taux nets, on commence à estimer le modèle avec les variables explicatives individuelles (X_{i1}, \dots, X_{iK}) et les indicatrices de commune (d_{1i}, \dots, d_{Ji}) , puis on fixe les variables individuelles au niveau de la moyenne nationale $(\bar{X}_1, \dots, \bar{X}_K)$ pour ne conserver que les différences qui viennent des communes. Le modèle estimé est donc :

$$S_i(t) = \exp\left\{-\exp\left(\sum_{j=1}^J \gamma_{1,j} d_{j,i} + \sum_{k=1}^K X_{ki} \beta_k\right) t^{\alpha_1}\right\},$$

On remarque que les coefficients des indicatrices communales sont différents dans un modèle avec variables explicatives. On calcule ensuite le taux net de sortie au niveau de la commune comme :

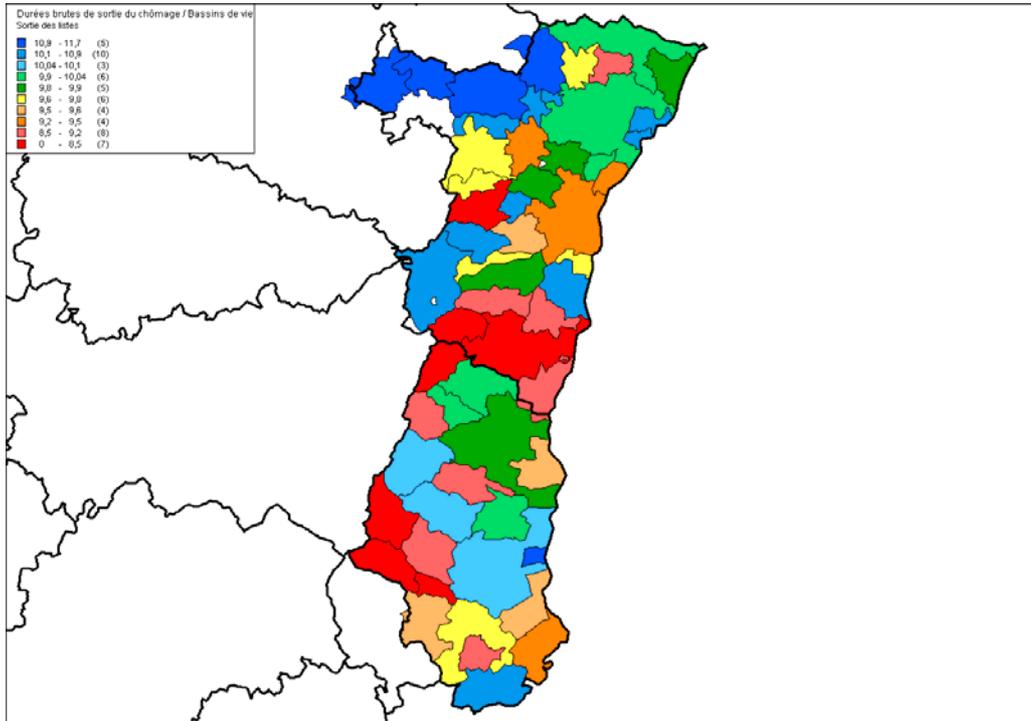
$$\hat{S}_j^N(t) = \exp\left\{-\exp(\hat{\gamma}_{1,j} d_{j,i} + \sum_{k=1}^K \bar{X}_k \hat{\beta}_k) t^{\hat{\alpha}_1}\right\}.$$

En utilisant la même méthode, on peut estimer des durées moyennes de chômage brutes, en utilisant $(\hat{\alpha}_0, \hat{\gamma}_0)$, et des durées nettes, en utilisant $(\hat{\alpha}_1, \hat{\gamma}_1, \hat{\beta})$.

ANNEXE 2

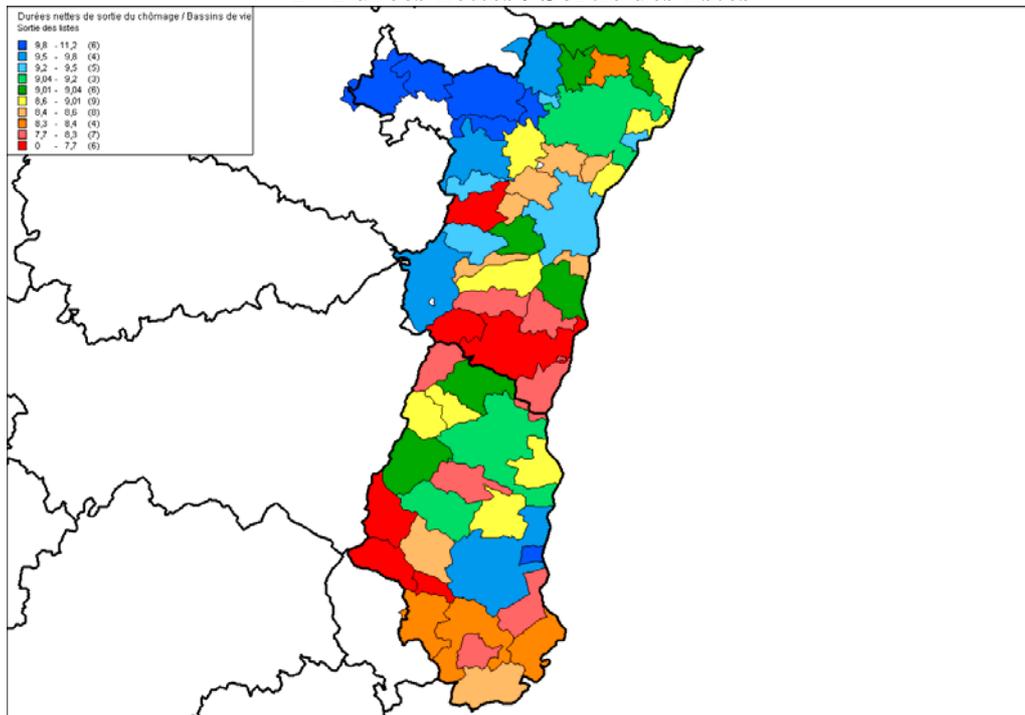
Résultats des estimations par bassins de vie

A- Durées brutes / Sortie des listes



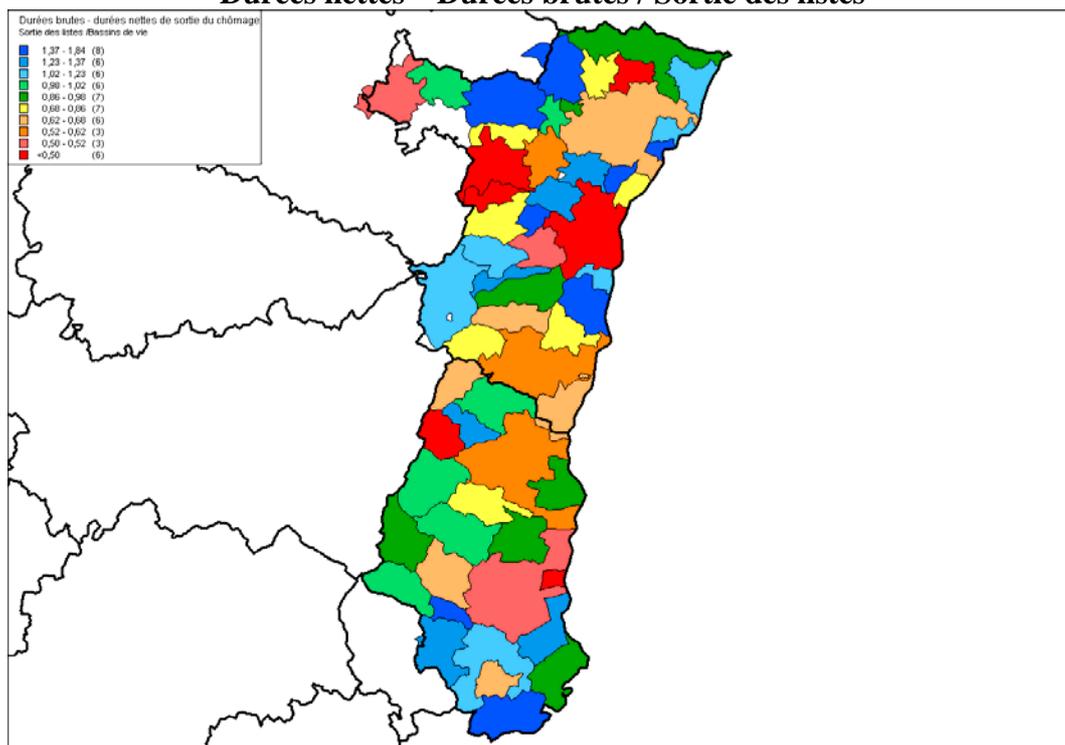
Lecture : Les bassins de vie en rouge sont ceux où en moyenne l'on sort du chômage le plus vite. Les bassins de vie en bleu sont ceux où l'on sort le moins vite du chômage. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque bassin de vie à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque décile est figuré par une couleur.

B- Durées nettes / Sortie des listes



Lecture : Les « durées nettes » sont établies en calculant les taux de sortie du chômage que le bassin de vie aurait si ses demandeurs d'emploi avaient la même structure que celle de la région (en neutralisant les différences des caractéristiques individuelles).

Durées nettes – Durées brutes / Sortie des listes



Lecture : La carte correspond à la différence : durée brute – durée nette. Elle permet de vérifier si la composition de la main-d'œuvre est localement favorable ou défavorable au retour à l'emploi. Une différence positive signifie qu'elle est défavorable. Les bassins de vie les plus favorables figurent en rouge.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

ANNEXE 3

Statistiques départementales sur la situation du marché du travail alsacien

	Bas-Rhin (67)	Haut-Rhin (68)	Alsace
Population totale (2005)	1 070 000	736 000	1 806 069
Population active (1999)	489 707	333 776	823 483
DEFM, cat.1 (déc. 2006)	33351	26 296	59647
Taux de chômage INSEE, sens BIT, 4^{ème} trimestre 2006, CVS	7,2	8,3	7,6

Source : Chiffres pour l'Alsace dossier N°6. L'année économique et sociale 2006, chiffres clés, juin 2007. Insee Alsace.

ANNEXE 3bis

Alsace. Répartition des communes par taille, population et départements au recensement 1999

		Moins de 2000 habitants	De 2000 à 9999 habitants	De 10 000 à 49999 habitants	De 50 000 à 199 999 habitants	200 000 habitants et plus	Total
67 Bas-Rhin	Nombre de communes	444 (84,4%)	70 (13,3%)	11 (2,1%)	0	1	526
	Population Part de la population	305 530 (29,3%)	272 917 (26,1%)	197 483 (18,9%)	0	267 051 (25,6%)	1 042 981
68 Haut-Rhin	Nombre de communes	314 (83,3%)	52 (13,8%)	99/377 (2,4%)	2	0	377
	Population Part de la population	225 735 (31,3%)	194 586 (27%)	121 483 (16,8%)	179 165 (24,9%)	0	720 655

ANNEXE 4
**Durées moyennes de sortie du chômage et effets de composition
en Alsace : quelques exemples**

	Durée du chômage avant la sortie des listes	Durée nette du chômage avant la sortie des listes (à caractéristiques identiques des demandeurs d'emploi)	Effet des caractéristiques (durée brute – durée nette)
COMMUNES			
BAS-RHIN			
ADAMSVILLER	11,06	11	0,08
ALBE	7,75	7,24	0,51
ALLENWILLER	9,38	8,5	0,88
ALTECKENDORF	8,61	8,3	0,31
ALTORF	10,59	9,7	0,88
ALTWILLER	12,86	12,43	0,43
ANDLAU	8,8	7,83	0,10
ARTOLSHEIM	7,87	7,64	0,24
ASCHBACH	10	9,2	0,8
ASSWILLER	11,06	10,1	0,08
HAUT-RHIN			
ALGOSLHEIM	9,35	8,37	0,97
ALTENACH	8,83	7,96	0,86
ALTKIRCH	9,43	9,06	0,97
AMMERSVILLER	8,83	7,96	0,87
ANDOLSHEIM	11,11	10,21	0,9
ARTZENHEIM	9,76	9,25	0,52
ASPACH	10,38	8,16	2,21
ASPACH-LE-BAS	9,88	9,3	0,59

DERNIERS NUMÉROS PARUS :

téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>

- N° 96** *Place et sens du travail en Europe : une singularité française ?*
LUCIE DAVOINE, DOMINIQUE MEDA
février 2008
- N° 95** *Recours aux aides professionnelles et mobilisation familiale. La prise en charge des personnes souffrant de troubles du comportement et de la mémoire repose-t-elle sur des configurations d'aide spécifiques ?*
OLIVIER BAGUELIN, AGNES GRAMAIN
janvier 2008
- N° 94** *Diversité des modes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les mères de jeunes enfants*
CORINNE PERRAUDIN, MURIEL PUCCI
décembre 2007
- N° 93** *Intensité du travail et trajectoire professionnelle : le travail intense est-il soutenable ?*
THOMAS AMOSSE, MICHEL GOLLAC
septembre 2007
- N° 92** *Male-Female Wage Gap and Vertical Occupational Segregation: the Role of Motivation for Work and Effort*
OLIVIER BAGUELIN
septembre 2007
- N° 91** *Construire un modèle de profilage des demandeurs d'emploi : défi statistique ou défi politique ?*
ETIENNE DEBAUCHE, NATHALIE GEORGES
août 2007
- N° 90** *À chaque marché du travail ses propres modes de recherche d'emploi*
EMMANUELLE MARCHAL, DELPHINE REMILLON
juillet 2007
- N° 89** *L'usage des canaux de recrutement par les entreprises*
CHRISTIAN BESSY, EMMANUELLE MARCHAL
juillet 2007
- N° 88** *The Effect of Working Time Reduction on Short-Time Compensation: a French Empirical Analysis*
OANA CALAVREZO, RICHARD DUHAUTOIS, EMMANUELLE WALKOWIAK
juin 2007
- N° 87** *Les concubins et l'impôt sur le revenu en France*
FRANÇOIS LEGENDRE, FLORENCE THIBAUT
mai 2007